



GUIDE DES COLLES ET LISSAGES

ÉDITION 2019

Les
indispensables
PRODUITS D'EXPERTS

LES INDISPENSABLES

INDISOL 3 FIBRÉ THP



Ragréage
autolissant
P3R fibré
hautes
performances



INDIFLEX +



Mortier-colle
amélioré pour
carrelage



INDIFLEX UP



Mortier-colle
amélioré
déformable
pour carrelage



POLYVALENT

- Spécialement adapté aux supports bois (sans incorporation d'armatures)
- Pour supports neufs et rénovation (ancien carrelage, ancienne dalle vinyle,..)
- Sols intérieurs
- Épaisseur d'application : 3 à 20 mm
- Prise et recouvrement rapides

→ Sac de 25 kg

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs et sols extérieurs
- Pour pierre naturelle et carrelage de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré)

ADHÉRENCE ÉLEVÉE

- Supports neufs et rénovation

→ Sacs de 25 kg et 5 kg
existe en gris et blanc

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs et extérieurs
- Pour pierre naturelle et carrelage de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...)
- Idéal carreaux grands formats

ADHÉRENCE ÉLEVÉE

- Supports neufs et rénovation sans primaire

DÉFORMABLE

- Adapté aux planchers chauffants (eau chaude, PRE), façades

→ Sac de 25 kg

DES PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ DES UTILISATEURS



EC1 : Très faible émission de substances organiques volatiles

- Des produits moins nocifs à utiliser
- Des produits respectueux de l'environnement



La technologie SANS POUSSIERE, c'est :

- Des conditions de travail améliorées pour l'utilisateur
- Des chantiers plus propres

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS

01 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Les primaires.....	P. 2
Les enduits de lissage	P. 3
Protection à l'eau sous carrelage.....	P. 4

02 - COLLES À CARRELAGE

Réglementation.....	P. 5
Les mortiers-colles et les adhésifs	P. 6
Domaines d'emploi	P. 8

03 - JOINTS

Les Joints.....	P. 10
-----------------	-------

FICHES CONSEILS

Pose sur ancien sol carrelé.....	P. 11
Pose sur anciennes dalles vinyles semi-rigides.....	P. 12
Pose sur ancienne peinture de sol dépolie.....	P. 13
Protection des supports dans les locaux humides avant la pose d'un carrelage	P. 14
Pose sur panneaux bois (CTB-H ; CTB-X) ou plancher à lames.....	P. 15
Pose de grands formats en sol intérieur	P. 16
Pose sur un sol intégrant un plancher chauffant à l'eau	P. 17

GUIDES DE CHOIX

Primaires, Ragrésages, SPEC.....	P. 18
Joints	P. 19
Pose de carrelage en mur	P. 20
Pose de carrelage en sol.....	P. 21

FICHES TECHNIQUES

PRIMAIRE

INDIPRIMAIRE	P. 24
INDIPRIMAIRE TS	p. 25

RAGRÉAGE

INDISOL 3 THP	p. 26
INDISOL 3 FIBRÉ THP	p. 28

PRÉPARATION

KIT INDISPEC MAX 6M ²	p. 30
--	-------

MORTIER-COLLE

INDICOL +	p. 32
INDIFLEX +.....	p. 34
INDIFLEX UP.....	p. 36

ADHÉSIF

INDIPÂTE THP	p. 38
--------------------	-------

MORTIER JOINT

INDIJOINT FIN.....	p. 40
INDIJOINT SOUPLE.....	p. 42
LEXIQUE.....	p. 44

PRÉPARATION DU SUPPORT

RÈGLE GÉNÉRALE

Un support doit être soumis à un diagnostic pour juger de sa qualité, car il doit avoir des caractéristiques compatibles avec la réception d'un revêtement.

Il doit être PLAN

Les tolérances admises sont définies par les DTU. En règle générale, une tolérance de 5 mm sous une règle de 2 m est acceptée.

PROPRE

Exempt de produit de cure, souillure, laitance, poussière...

SEC

L'humidité résiduelle des supports est de 5% maxi pour les murs plâtre et de 1% maxi pour les chapes anhydrites. Les supports à base de ciment ne doivent pas être ressuants.

SAIN

La dureté et la cohésion doivent être vérifiées et la surface doit être exempte de fissures.

STABLE

Ne présentant pas de flexion à la marche (support bois). Les supports doivent être stabilisés mécaniquement (délais d'attente respectés).

LES PRIMAIRES

DÉFINITION

Un primaire est une sous couche servant à préparer un support avant l'application d'un mortier ou d'une résine.

FONCTIONS

Les primaires ont 3 fonctions principales :

- éviter les risques de grillage d'un mortier-colle ou d'un ragréage
- améliorer ou assurer l'adhérence au support d'un enduit de lissage, d'un mortier-colle ou d'un SPEC
- améliorer l'aspect d'un enduit de lissage

TYPES DE PRIMAIRES

Il existe des primaires de diverses natures :

- Primaires pour supports absorbants
- Primaires pour supports fermés (ou non absorbants) et pour supports spéciaux (exemple : métal)

CRITÈRES DE CHOIX DU PRODUIT

Afin de choisir le primaire adapté à son support, un test simple permet de définir sa porosité :

Le test de la goutte d'eau

Après avoir versé de l'eau sur le support, il suffit d'observer le temps nécessaire à son absorption pour déterminer sa porosité. Le choix du primaire sera fonction du résultat obtenu.



Exemple d'un support à forte porosité (support absorbant)



Exemple d'un support à faible porosité (support fermé)

DÉLAIS DE RECOUVREMENT DES PRIMAIRES

Le délai minimal correspond au temps de séchage du primaire (se reporter à la fiche technique du primaire utilisé) il peut varier selon les conditions climatiques. Le délai maximal avant recouvrement (avec un enduit de lissage, un SPEC, ou une colle à carrelage) ne doit pas dépasser 24h.

LES ENDUITS DE LISSAGE

DÉFINITION

Un enduit de lissage se présente généralement sous forme de poudre (en sac) composée d'un mélange de liant, de charges et d'adjuvants.

Le **liant** retient les charges entre elles, améliore la liaison au support et donne sa cohésion au produit.

Les **charges** sont des éléments inertes qui permettent de réduire le retrait.

Les **adjuvants** facilitent la mise en œuvre et l'ouvrabilité (fluidité, rétention d'eau...).

FONCTION DE L'ENDUIT DE LISSAGE

Un enduit de lissage permet de rattraper les irrégularités du support afin d'obtenir un support plan, offrir une surface lisse et de porosité homogène.

TYPE D'ENDUITS DE LISSAGE (OU RAGRÉAGE)

Autolissant : Un ragréage autolissant permet d'obtenir une surface lisse et tendue en corrigeant lui-même les inégalités laissées par la lisseuse.

Classification des enduits de sols : principe de base et contenu du classement UPEC

Le classement «UPEC» est un classement de durabilité en fonction de l'usage **des locaux** et **des revêtements de sol**. Ce classement est basé sur l'association de 4 lettres et d'indices correspondant à différentes sévérités d'usage croissantes. Il caractérise à la fois les exigences relatives à un ouvrage de revêtement de sol et les performances des matériaux qui en permettent la réalisation.

U Usure à la marche (notion plus large qu'«abrasion»)

P Poinçonnement dû au mobilier fixe et mobile

E Comportement à l'eau et à l'humidité

C Tenue aux agents chimiques

Pour un ragréage, le critère déterminant est sa résistance au poinçonnement : la lettre P de UPEC.

Classement UPEC : «P» pour Poinçonnement

- P2** • Locaux sans action prévisible très intense
- **Pas de roulage** sauf occasionnel d'objets légers
 - Habitation (sauf cuisine)
 - Charge par cm² : **20 kg maxi**

- P3** • Locaux équipés de **sièges à roulettes ou de chariots** déplacés à la main hors transpalettes
- Bureaux, etc
 - Charge par cm² : **30 kg maxi**

CRITÈRES DE CHOIX DU PRODUIT

1 - Classement «P» du local

- Classement de l'enduit de lissage doit être au moins égal à celui du local.

⚠ Un ragréage P2 utilisé en local P3 décline le local en P2

2 - Revêtement de finition associé

- Un ragréage P2 est compatible uniquement avec revêtement plastique ou moquette.
- Un Ragréage P3 est compatible avec revêtement plastique, moquette, parquet, carrelage.

⚠ Un ragréage est obligatoire sous un sol souple

3 - Épaisseur d'emploi

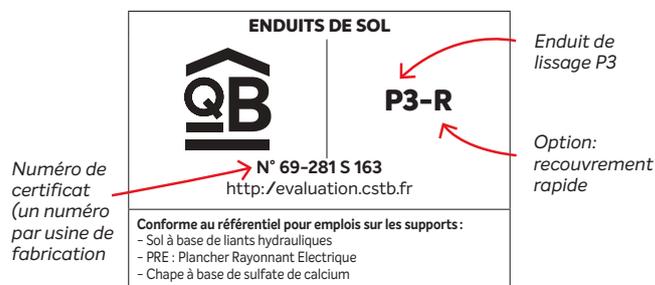
- Un ragréage P2 s'utilise de 1 à 3 mm.
- Un ragréage P3 s'utilise de 3 à 10 mm en local P3.

⚠ Pour la réalisation d'un ragréage de sol, l'emploi d'un primaire est obligatoire

Identification des produits (certification)

• LA CERTIFICATION QB

est une démarche volontaire de chaque fabricant, encadrée par l'organisme certificateur national CSTB, et les syndicats professionnels SNMI, UNECB, CAPEB.



Exemple de certificat QB

- P4 - P4S** • Locaux P3 qui de plus supportent couramment un roulage lourd (engin d'entretien par exemple)
- **Trafic de transpalette** manuel ou électrique
 - Entretien auto laveuse autotractée
 - Charge par cm² : **40 kg maxi (P4) et 50 kg maxi (P4S)**

PROTECTION A L'EAU SOUS CARRELAGE

LES SPEC

GÉNÉRALITÉS

La pose de carrelage sur des supports sensibles à l'eau est de plus en plus fréquente (supports à base de plâtre, béton cellulaire ou carreaux de terre cuite). Le carrelage et le mortier de jointoiment n'assurant pas une barrière étanche, il convient de protéger le support pour éviter une dégradation du support. Les SPEC remplissent cette fonction.

DÉFINITION

Un SPEC se présente généralement sous forme de produit liquide ou pâteux, s'appliquant en 2 couches croisées au rouleau après mise en œuvre d'un primaire. Une armature est souvent intégrée au droit des points singuliers (angles, jonction sol/mur, raccordements sanitaires).

FONCTION

Un SPEC a plusieurs fonctions :

- Protéger le support sensible à l'humidité et éviter des désordres sur la face opposée de la paroi traitée.
- Il peut également servir de préparation de support.

⚠ L'emploi d'un SPEC n'est pas compatible avec les siphons de sol (exemple : douche à l'italienne). Dans ce cas, utiliser un SEL (Système d'Etanchéité Liquide).

3 critères déterminent les conditions d'utilisation d'un SPEC :

1 - L'exposition à l'eau du local

2 - La nature des supports

3 - La zone d'emprise

1 - L'exposition à l'eau des parois

Les locaux sont classés en fonction de leur degré d'exposition à l'eau (E) et selon l'intensité et la fréquence de la sollicitation (**Classé de EA à EC**).

Se reporter au guide CSTB 3567.

EA : Locaux secs ou faiblement humides **Ex** : couloirs

EB : Locaux moyennement humides **Ex** : local privatif avec lavabo ou évier

EB+ Privatif : Locaux humides à usage privatif **Ex** : salle de bains avec receveur de douche, baignoire

EB+ Collectif : Locaux humides à usage collectif **Ex** : sanitaires, laveries, douche privative avec jets hydro-massants

EC : Locaux très humides **Ex** : centres aquatiques, cuisines collectives, balnéothérapies...

2 - La nature des supports

L'utilisation d'un SPEC rend possible l'emploi de certains matériaux dans des locaux humides.

NATURE DES SUPPORTS	Locaux EB + privatifs		Locaux EB + collectifs	Locaux EC
	Hors zone d'emprise	Dans zone d'emprise		
Plaques de plâtre cartonnées hydrofugées	■	■	■	■
Cloisons en carreaux de terre cuite montées au plâtre	■	■	■	■
Cloisons en carreaux de terre cuite montées au ciment	■	■	■	■
Cloisons en béton cellulaire montées au ciment	■	■	■	■

■ Supports admis en pose collée directe

■ Supports admis après réalisation d'un SPEC

■ Supports non admis

3 - La zone d'emprise

Le traitement des supports en SPEC peut se limiter à des zones pré-définies ou concerner toute la surface du support. En locaux **EB+ privatifs** (ex : salles de bains privées ou collectives) les zones d'emprise sont les parois verticales des douches et des baignoires, sur une hauteur de 2 mètres. En locaux **EB+ collectifs** et **EC**, cette zone concerne toutes les surfaces à carrelé.



Exemple de zone d'emprise en local EB+ privatif

APPLICATION D'UN SPEC



Traitement des points singuliers



Mise en place de la bande de renfort



Application du SPEC (2 couches croisées)

COLLES À CARRELAGE

REGLEMENTATION LES TEXTES DE RÉFÉRENCE

La pose de carrelage est encadrée par une multitude de textes de référence. Ces documents techniques précisent notamment les critères de choix des matériaux et les conditions de leur mise en œuvre. Voici les textes concernant la pose collée de carrelage :

LE NF DTU 52.2

Ce document concerne les travaux neufs sur supports traditionnels (normés) en locaux P3 maximum. Les supports relevant d'une technique non courante (avis technique, atex, DTA) ne sont donc pas pris en compte, par exemple, chapes fluides, panneaux prêts à carrelage, ...

LES CAHIERS DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES (CPT)

Les CPT sont édités par le CSTB et définissent les règles de pose et les domaines d'emploi des produits. Les nouveaux CPT intègrent des domaines d'emploi nouveaux tels que les sols P4/P4S neufs, sols P3 rénovation, etc.

CPT	CAHIER DU CSTB	DATE
Murs intérieurs - Rénovation	n°3528 V3	Mai 2011
Sols P3 - Rénovation	n°3529 V4	Juin 2011
Sols P3 - Grands formats	n°3666 V2	Juillet 2013
Sols P4/P4S - Travaux neufs	n°3526 V4	Mai 2011
Sols P4/P4S - Rénovation	n°3530 V4	Mai 2011
Chape sulfate de calcium - Travaux neufs	n°3527 V3	Mai 2011
Conditions générales de mise en œuvre de revêtements muraux céramiques intérieurs sur supports en panneaux dérivés du bois	n°1356	Décembre 1975

LE CPT SOLS GRANDS FORMATS TRAVAUX NEUFS

CPT N°3666 V3 SEPTEMBRE 2018

DOMAINE CONCERNÉ

- Le CPT s'applique aux travaux neufs réalisés à l'intérieur de bâtiment dans les locaux P3 au maximum.
- Le terme carreaux de grand format désigne des carreaux de format supérieur à **3 600 cm² et inférieur ou égal à 10 000 cm²**.

SUPPORT

- Le support se compose d'une structure porteuse à base de ciment - dallage sur terre plein, plancher-dalle conforme au DTU 21, plancher à poutrelles entrevous avec dalle de répartition complète.

OUVRAGE D'INTERPOSITION

- Un ouvrage d'interposition doit être réalisé sur la structure porteuse. Cet ouvrage est constitué soit d'une chape traditionnelle (conforme au DTU 26-2) soit d'une chape fluide à base de ciment ou de sulfate de calcium, soit d'un ragréage de sol.

PLANÉITÉ DU SUPPORT

- La tolérance de planéité du support est inférieure à 3 mm sous la règle de 2 m (7 mm habituellement) et 1 mm sous la règle de 20 cm.

CARREAUX

- Les carreaux de grands formats doivent bénéficier à minima d'un certificat UPEC. Celui-ci doit être au moins égal au classement UPEC du local.
- Pour la pose de carreaux oblongs « type lame de parquet, » pour la pose de carreaux de grands formats à joints décalés et/ou réduits, les carreaux doivent obligatoirement bénéficier de l'option « D ».

MODALITÉS DE POSE

- Pose à la ventouse des carreaux par 2 carreleurs.
- Utilisation de mortiers-colles de type C2 S1/S2 bénéficiant d'un certificat **QB**.
- Application en simple encollage avec un mortier-colle fluide ou en double encollage avec un mortier-colle à consistance normale.
- Utilisation d'un peigne 8 x 10 x 20 ou demi lune de 20 en respectant une consommation minimale de 7 kg/m².
- Largeur minimale des joints : Elle est fonction du type de carreaux :
 - Pour les carreaux ne bénéficiant pas de l'option « D », la largeur minimale du joint est de 5 mm. Seule la pose à joints alignés est dans ce cas possible.

JOINTS PÉRIPHÉRIQUES

- Mise en place d'une bande compressible de 5 mm d'épaisseur minimum en cas de planchers chauffant ou pas.

COLLES À CARRELAGE

LES MORTIERS-COLLES ET LES ADHÉSIFS

LES COLLES SONT CLASSÉES SELON LEUR NATURE

	CLASSIFICATION
Les mortiers-colles (poudre à mélanger avec de l'eau avant utilisation)	C
Les adhésifs (colle en pâte prête à l'emploi)	D

CLASSIFICATION PERFORMANCIELLE DES MORTIERS-COLLES

CLASSES DE PERFORMANCE	CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE
C1 : adhérence normale	E = temps ouvert allongé
C2 : adhérence améliorée	F = durcissement rapide
C2S1 ou C2S2 : adhérence améliorée et déformable	G = fluide, simple encollage
	T = résistance au glissement

• Exemple :

- un produit C1 E est un mortier-colle normal avec un temps ouvert allongé .
- un produit classé C2S1 E est un mortier-colle amélioré et déformable avec temps ouvert allongé.

CLASSIFICATION PERFORMANCIELLE DES ADHÉSIFS

CLASSES DE PERFORMANCE	CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES DE MISE EN ŒUVRE
D1 : adhérence normale	E = temps ouvert allongé
D2 : adhérence améliorée (résistant à l'eau)	T = résistance au glissement

• Exemple :

- un produit D2 E est un adhésif amélioré avec temps ouvert allongé et un produit classé D1 est un adhésif normal.

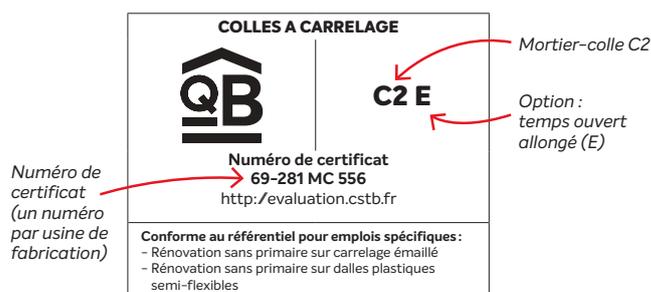
LA CERTIFICATION QB

est une démarche volontaire de chaque fabricant, encadrée par l'organisme certificateur national CSTB, et les syndicats professionnels SNMI, UNECB, CAPEB.

Ce certificat précise et garantit les performances en définissant le classement **performancier** de chaque produit (C1, C2, C2S1, C2S2, D1, D2) et précise ses **caractéristiques optionnelles** (E, F, G).

Elle indique, pour chaque mortier-colle les applications spécifiques autorisées (pose en locaux P4/ P4S, pose sur anciens revêtements, pose sur chape anhydrite,...).

Elle permet la mise en application des textes réglementaires.



Exemple de certificat QB

POSE PAR SIMPLE ENCOLLAGE



Le produit de collage est seulement appliqué sur le support, généralement à l'aide d'une lisseuse pour obtenir une couche continue puis peigné avec une taloche crantée ou peigne. Les carreaux sont ensuite mis en place avant la formation d'une peau sur la surface du produit de collage.

POSE PAR DOUBLE ENCOLLAGE



Le produit est appliqué sur le support comme dans le cas précédent. Les carreaux sont encollés par «beurrage» sur la totalité de la face collée à l'aide d'une truelle, puis immédiatement mis en place.

Le choix du type de pose entre le **simple encollage** et le **double encollage** dépend du format des carreaux à poser et du type de colle utilisée.

POUR UN MORTIER-COLLE CLASSIQUE, LE DOUBLE ENCOLLAGE EST NÉCESSAIRE :

	Formats :
Sol intérieur :	
Carreaux de porosité > 0,5 %	> 1200 cm ²
Carreaux de porosité ≤ 0,5 %	> 500 cm ²
Pierre naturelle de porosité > 2 %	> 1200 cm ²
Pierre naturelle de porosité ≤ 2 %	> 500 cm ²
Mur intérieur :	
Mortier-colle	> 500 cm ²
Adhésif	> 500 cm ²
Sol extérieur :	systématiquement
Mur extérieur :	systématiquement

COLLES À CARRELAGE

DOMAINES D'EMPLOI

LES MORTIERS-COLLES

MORTIER-COLLE STANDARD (C1)

Domaine d'emploi	Type de carreaux	Domaine d'application	Format maxi.
<ul style="list-style-type: none">• Neuf	<ul style="list-style-type: none">• Carreaux poreux et pierre naturelle poreuse	<ul style="list-style-type: none">• Intérieur	<ul style="list-style-type: none">• 2 200 cm²

MORTIER-COLLE AMÉLIORÉ (C2)

Domaine d'emploi	Type de carreaux	Domaine d'application	Format maxi.
<ul style="list-style-type: none">• Neuf et rénovation	<ul style="list-style-type: none">• Tous carreaux y compris grès cérame• Mosaïque• Pierre naturelle	<ul style="list-style-type: none">• Intérieur et extérieur sauf façade	<ul style="list-style-type: none">• 3 600 cm²

MORTIER-COLLE DÉFORMABLE (C2S1)

Domaine d'emploi	Type de carreaux	Domaine d'application	Format maxi.
<ul style="list-style-type: none">• Neuf et rénovation	<ul style="list-style-type: none">• Tous carreaux y compris grès cérame, carreaux minces• Pierre naturelle• Mosaïque• Grands formats• Carreaux « type lame de parquet »• Tout plancher chauffant	<ul style="list-style-type: none">• Intérieur et extérieur y compris façade	<ul style="list-style-type: none">• 10 000 cm²

LES ADHÉSIFS

ADHÉSIFS STANDARD (D1)

Domaine d'emploi	Type de carreaux	Domaine d'application	Format maxi.
<ul style="list-style-type: none"> • Neuf 	<ul style="list-style-type: none"> • Carreaux poreux • Pâte de verre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur intérieur • Locaux secs EA • Locaux moyennement humides EB 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000 cm² pour de la faïence • 1 200 cm² pour les carreaux dont l'absorption d'eau est > 3 % • 500 cm² pour les autres carreaux et la pierre naturelle

ADHÉSIFS AMÉLIORÉS (D2)

Domaine d'emploi	Type de carreaux	Domaine d'application	Format maxi.
<ul style="list-style-type: none"> • Neuf et rénovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous carreaux • Pierre naturelle • Pâte de verre 	<ul style="list-style-type: none"> • Mur intérieur • Locaux secs EA • Locaux moyennement humides EB • Locaux humides EB+ privatif (ex: salle de bains) et EB+ collectif 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 000 cm² pour de la faïence • 1 200 cm² pour les autres carreaux et pierre naturelle



JOINTS

La pose à joint nul n'est pas admise, les textes réglementaires définissent les LARGEURS DES JOINTS ENTRE LES CARREAUX.

Ils dépendent du type de carreaux, et de leur destination :

TYPE DE CARREAUX	SOL INTÉRIEUR	SOL EXTÉRIEUR	MUR INTÉRIEUR	MUR EXTÉRIEUR
Carreau étiré (A), terre cuite, plaquette	> 6 mm + t	> 6 mm + t	> 6 mm + t	> 6 mm + t
Carreau pressé (B) et $S \leq 500 \text{ cm}^2$	> 2 mm + t		> 2 mm + t	
Carreaux pressés (B) et $S > 500 \text{ cm}^2$	> 3 mm + t		> 3 mm + t	
Carreau pressé (B) et pierre naturelle		> 5 mm + t		> 4 mm + t
Pierre naturelle	> 2 mm + t		> 2 mm + t	
PRE	4 mm + t* mini			

t. = tolérance du carreau : +/- 0,5 % de la diagonale.

* Quels que soient le format et la nature du revêtement

Délais d'attente entre le collage et le jointoiment (à 20°C)

- Avec un mortier-colle à durcissement normal il intervient le lendemain du collage.
- Avec un mortier-colle à durcissement rapide, il intervient de 3 à 6 heures après la pose.
- Avec un adhésif, il intervient le lendemain pour des carreaux poreux > 3 % et après 3 jours pour les autres cas.

Les joints de fractionnement

Tous les 60 m² **en mural**.

En sol : reprise des joints de fractionnement existants du support.

Désaffleurement

Le désaffleurement est le décalage de niveaux entre 2 carreaux adjacents.

Au sol, le désaffleurement admissible est de 0,5 mm augmenté de 1/10^{ème} de la largeur du joint.

Au mur, le désaffleurement admissible est de 1/3 de la largeur du joint.



Remplissage des joints en diagonale à l'aide d'une taloche caoutchouc

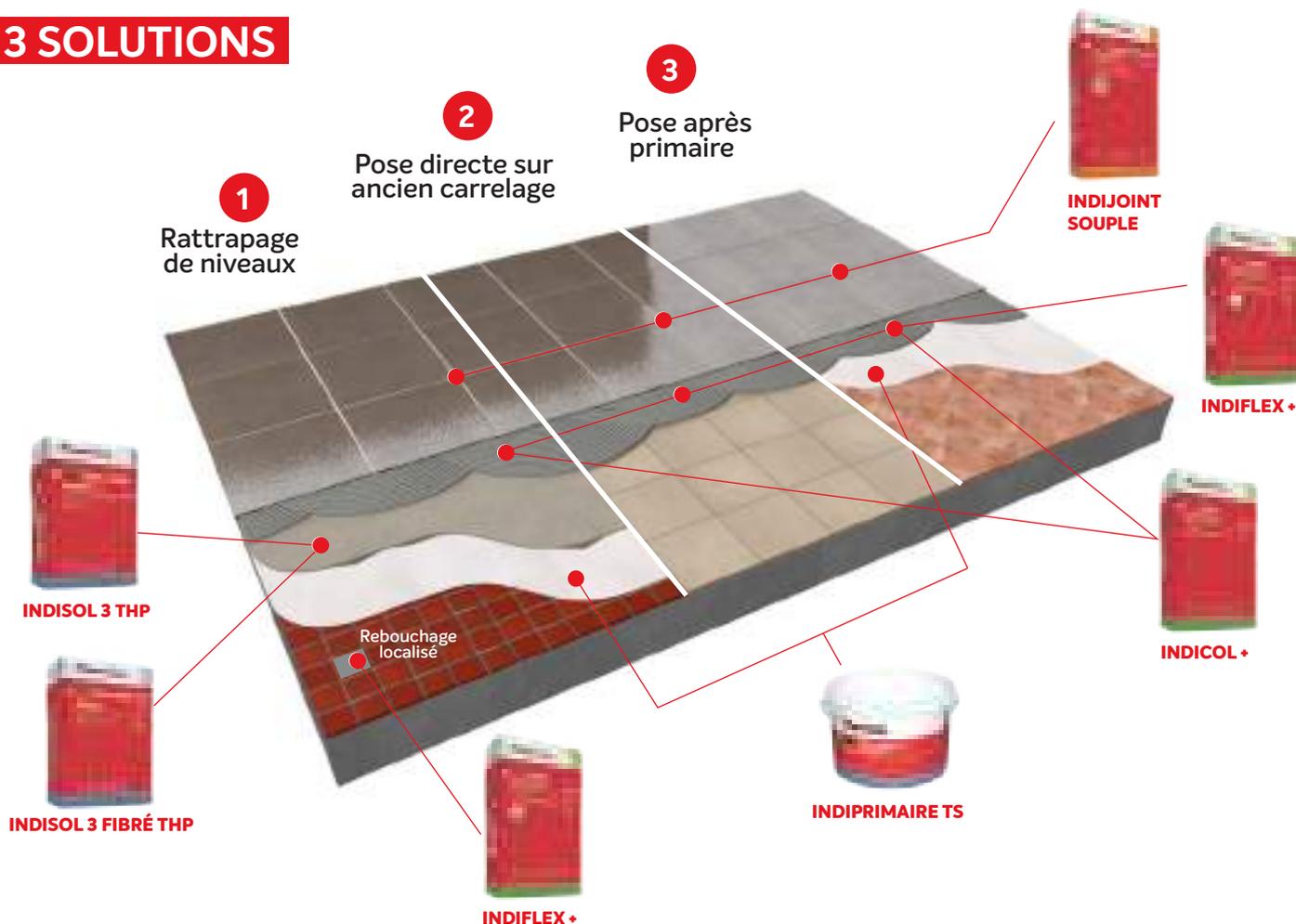


Finition à l'éponge humide

POSER DU CARRELAGE

sur un ancien sol carrelé en intérieur

3 SOLUTIONS



RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Conserver l'ancien revêtement permet d'éviter des travaux lourds mais pour être conservé, il doit faire l'objet d'un examen minutieux. Sonder le carrelage existant à la recherche de carreaux « sonnant creux ».

Les zones repérées seront déposées si elles représentent moins de 10% de la surface totale de la pièce à carrelé.

Dans le cas contraire, la totalité du carrelage existant sera déposée.

Les rebouchages localisés sont réalisés au mortier-colle.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les carreaux émaillés ou polis et la terre cuite seront dépolis par ponçage.

En cas de défaut de planéité, un ragréage du support sera réalisé à l'aide d'INDISOL 3 THP ou d'INDISOL 3 FIBRÉ THP, après avoir préalablement appliqué le primaire INDIPRIMAIRE TS et respecté son délai de séchage (Solution 1).

COLLAGE

Le collage s'effectue avec INDIFLEX+ ou avec INDICOL+ après application d'INDIPRIMAIRE TS (Solutions 1 et 3).

Dans le cadre d'une pose directe sur ancien carrelage, le collage s'effectue directement avec INDIFLEX+, sans primaire au préalable (Solution 2).

JOINTOIEMENT

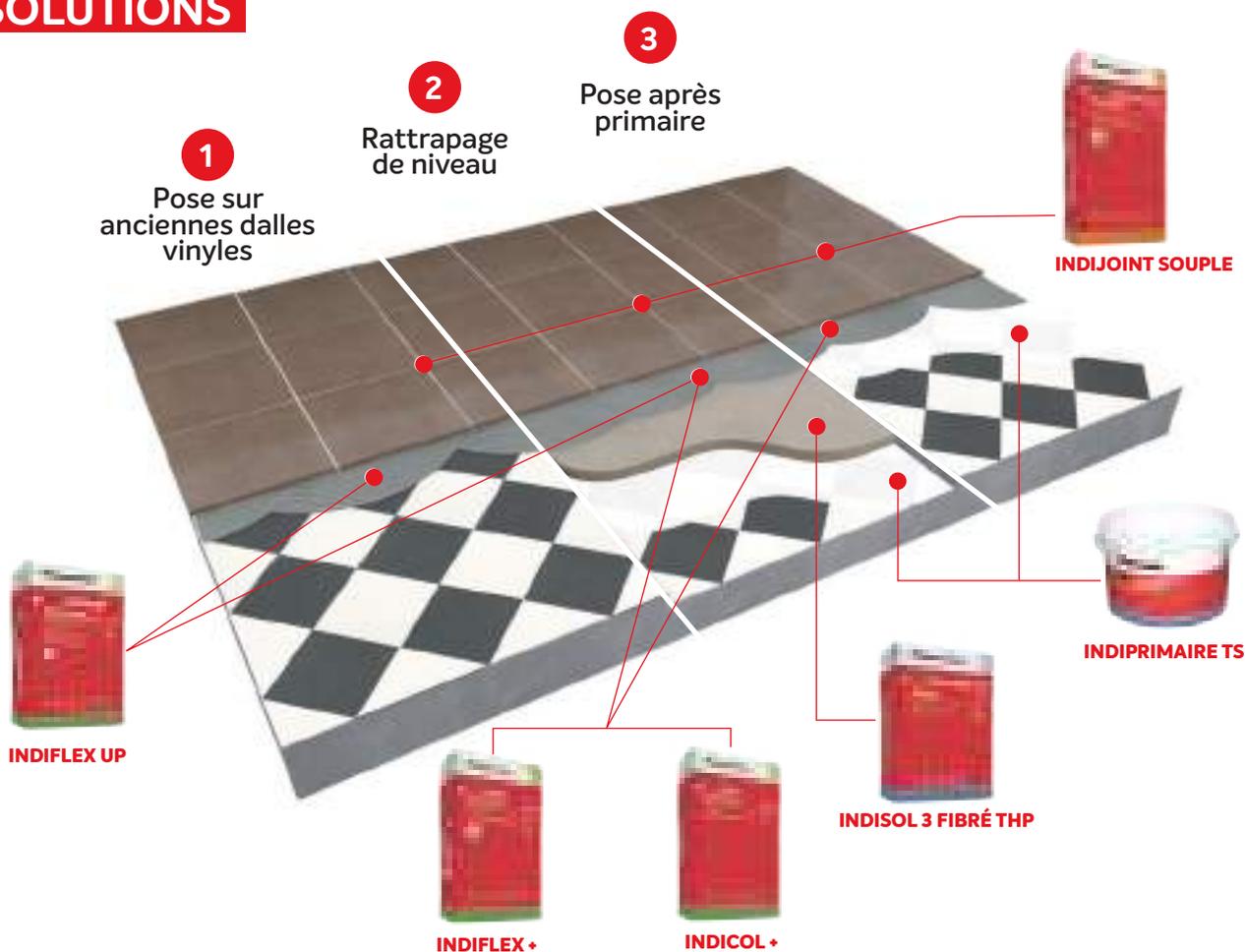
24 heures après la pose, le jointoiment sera réalisé avec INDIJOINT SOUPLE : pour des joints de 3 à 12 mm de largeur

POSER DU CARRELAGE

sur des anciennes dalles vinyles semi-rigides* en intérieur

*Dalles et colle ne contenant pas d'amiante.

3 SOLUTIONS



RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Conserver l'ancien revêtement permet d'éviter des travaux lourds mais pour être conservé, il doit faire l'objet d'un examen minutieux.

Sonder les dalles existantes pour vérifier leur adhérence en s'assurant de leur résistance à l'effort de soulèvement.

Les dalles sonnantes creux ou détériorées sont comptabilisées : seules les zones repérées seront déposées si elles représentent moins de 10% de la surface totale de la pièce à carrelé.

Dans le cas contraire, la totalité des dalles existantes sera déposée.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Poncer à l'eau (tampon abrasif noir), sécher et dépoussiérer (aspirateur).

Les zones où les dalles ont été déposées seront comblées au mortier-colle **INDIFLEX UP**.

Les réparations généralisées (dépose totale ou rattrapage de planimétrie) seront réalisées à l'aide d'**INDISOL 3 FIBRÉ THP** après avoir préalablement appliqué le primaire **INDIPRIMAIRE TS** et respecté son délai de séchage (Solution 2).

COLLAGE

Le collage sur les dalles vinyles semi-rigides s'effectue directement avec **INDIFLEX UP** (Solution 1).

L'emploi des mortiers-colles **INDIFLEX +** ou **INDICOL +** est également possible après application d'**INDIPRIMAIRE TS** (Solution 3).

Sur le ragréage **INDISOL 3 FIBRÉ THP**, le collage s'effectue directement avec **INDIFLEX UP**, **INDIFLEX +** ou **INDICOL +** (Solution 2).

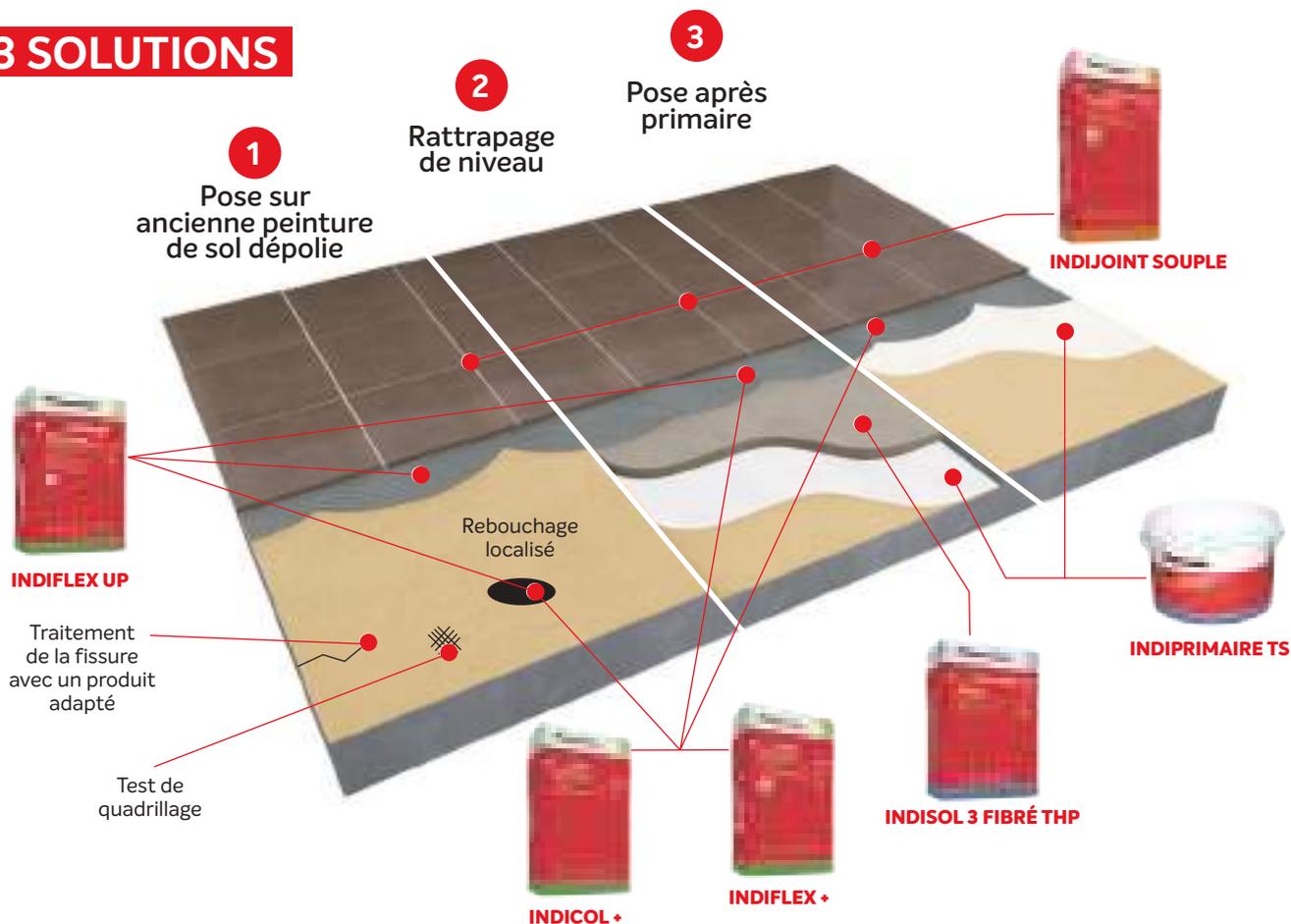
JOINTOIEMENT

Il peut être réalisé dès 24 heures après la pose, avec **INDIJOINT SOUPLE** pour des joints de 3 à 12 mm d'épaisseur.

POSER DU CARRELAGE

sur une ancienne peinture de sol dépolie en intérieur

3 SOLUTIONS



RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Conserver l'ancien revêtement permet d'éviter des travaux lourds mais pour être conservé, il doit faire l'objet d'un examen minutieux. Recherche de cloques, de fissures, de zones écaillées. Éliminer toutes parties mal adhérentes. Effectuer un test de quadrillage pour vérifier l'adhérence de la peinture : couper la peinture à l'aide d'un cutter sur une surface carrée de 10x10 mm de manière à former des carrés de 2x2 mm. A l'issue de ce quadrillage, on observe le décollement des carrés de 2x2 mm : S'il reste au moins 80% des carrés de 2x2 mm la peinture pourra être conservée.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Poncer (tampon abrasif noir, meule au carbure,..), puis dépolir (aspirateur). La surface obtenue doit être mate et rayée.

Les fissures seront traitées avec un produit adapté (exemple : résine coulable adaptée).

Les réparations ponctuelles seront réalisées au mortier-colle **INDIFLEX UP**, **INDICOL +** ou **INDIFLEX +**.

Les réparations généralisées (rattrapage de planimétrie) seront réalisées à l'aide d'**INDISOL 3 FIBRÉ THP** après avoir préalablement appliqué le primaire **INDIPRIMAIRE TS** et avoir respecté son délai de séchage (Solution **2**).

COLLAGE

Le collage sur la peinture de sol dépolie s'effectue directement avec **INDIFLEX UP** (Solution **1**).

L'emploi des mortiers-colles **INDIFLEX +** ou **INDICOL +** est également possible après application d'**INDIPRIMAIRE TS** (Solution **3**).

Sur le ragréage **INDISOL 3 FIBRÉ THP**, le collage s'effectue directement avec **INDIFLEX UP**, **INDIFLEX +** ou **INDICOL +** (Solution **2**).

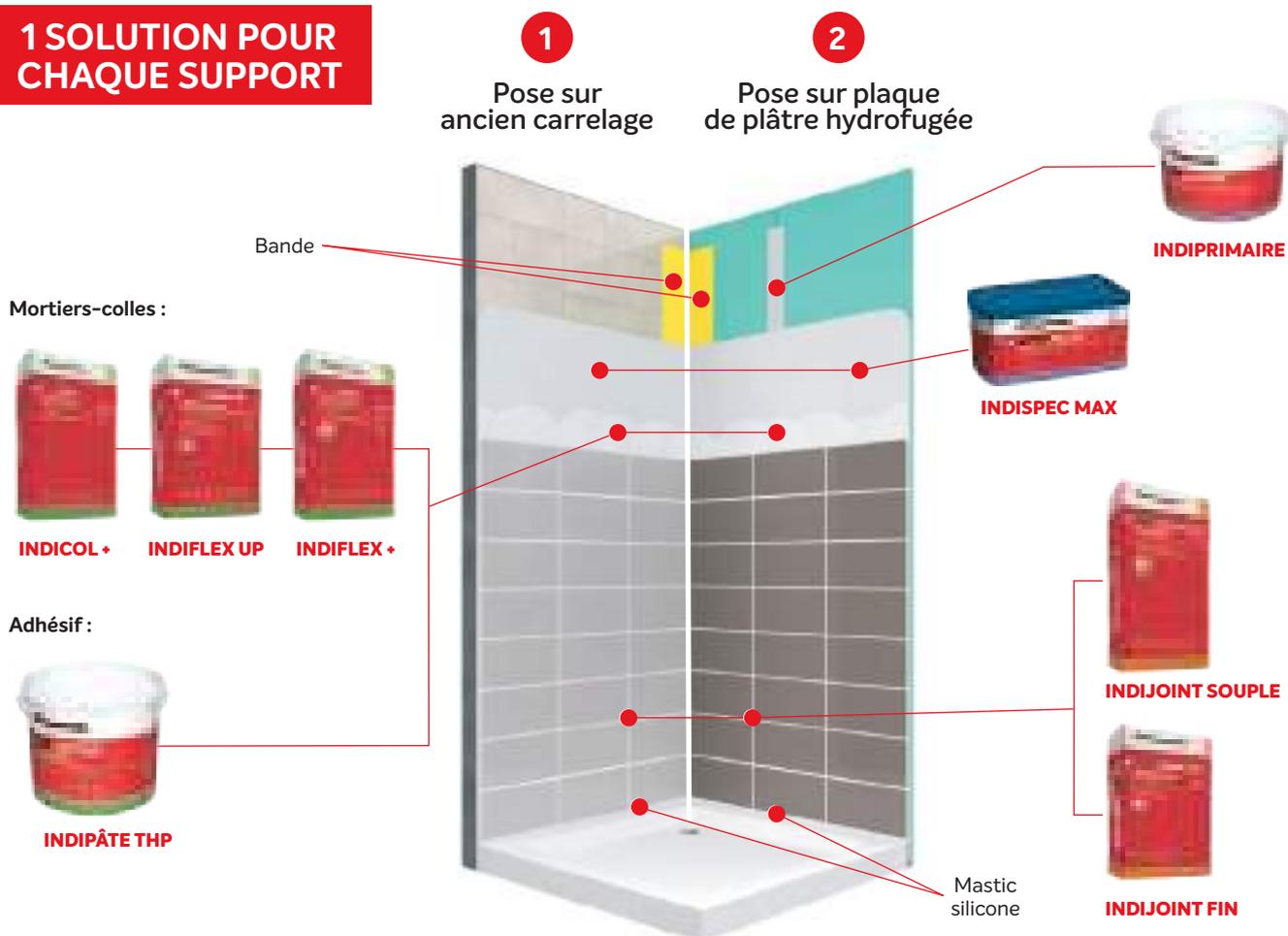
JOINTOIEMENT

Il peut être réalisé dès 24 heures après la pose, avec **INDIJOINT SOUPLE** pour des joints de 3 à 12 mm d'épaisseur.

PROTÉGER LES SUPPORTS

dans les locaux humides avant la pose de carrelage

1 SOLUTION POUR CHAQUE SUPPORT



PRÉPARATION DU SUPPORT

Nettoyer et dépolir les supports. Éliminer toutes substances pouvant nuire à l'adhérence ; ou déposer par grattage et ponçage les parties non adhérentes.

Primaire du support :

Sur **ancien carrelage**, **INDISPEC MAX** s'applique directement (Support ①).

Sur **plaque de plâtre hydrofugée**, appliquer **INDIPRIMAIRE** sur l'enduit à bande. Laisser sécher avant application du système de protection à l'eau (SPEC) **INDISPEC MAX** (Support ②).

Application du SPEC :

1/ Appliquer **INDISPEC MAX** au pinceau au droit des angles puis appliquer une **bande** dans le produit encore frais.

2/ Appliquer une passe générale d'**INDISPEC MAX** au rouleau.

3/ Après le séchage de la 1^{ère} passe (environ 5h) appliquer la 2^{ème} passe au rouleau.

COLLAGE

Le collage peut s'effectuer dès 12h après l'application de la 2^{ème} passe d'**INDISPEC MAX** avec les produits suivants : **INDIFLEX +**, **INDICOL + INDIFLEX UP** ou **INDIPÂTE THP** (Supports ① et ②).

JOINTOIEMENT

24 heures après la pose, le jointoiment peut être réalisé avec :

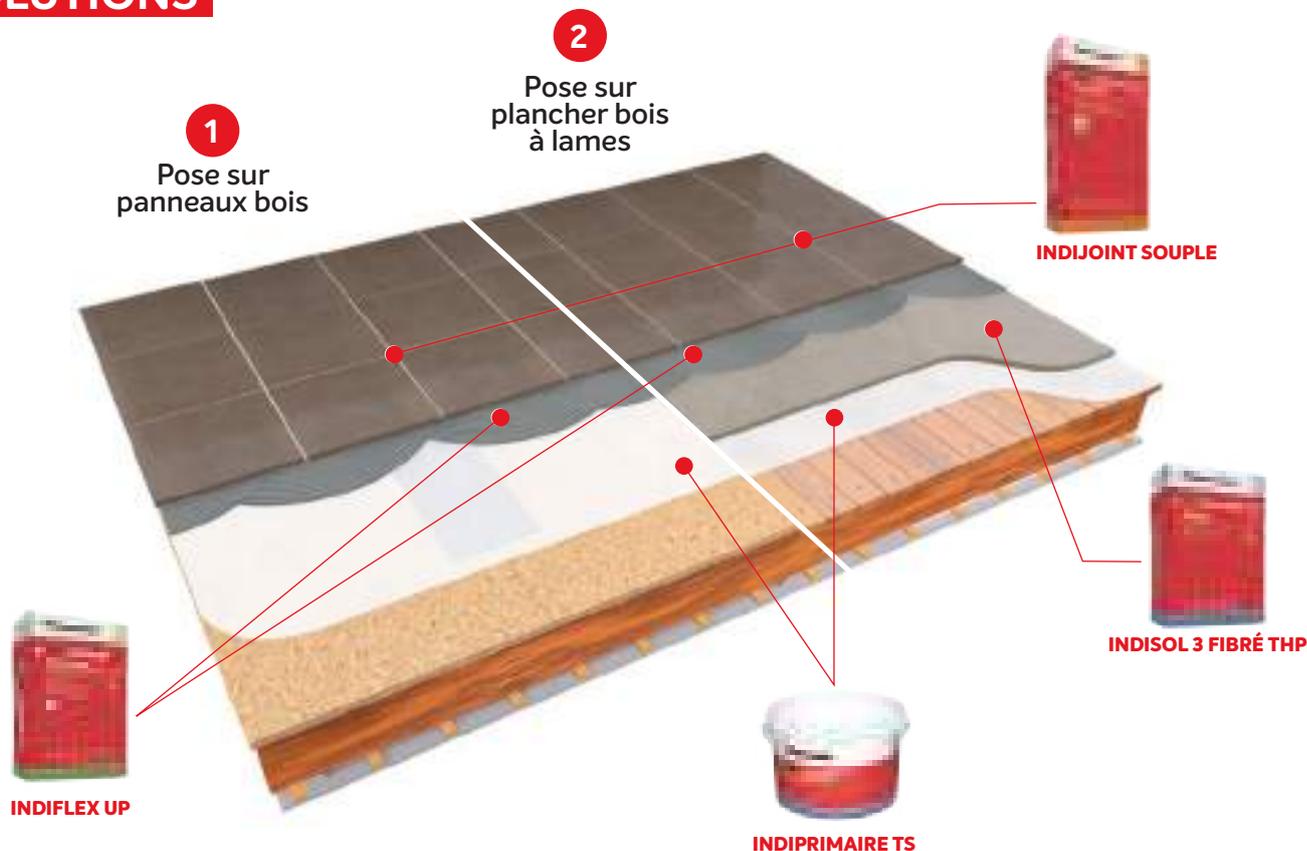
- **INDIJOINT FIN** : pour des joints d'une largeur maximale de 6 mm
- **INDIJOINT SOUPLE** : pour des joints de 3 à 12 mm de largeur

Le traitement des points singuliers (jonctions sol/mur ; mur/mur...) sera réalisé avec un **mastic silicone**.

POSER DU CARRELAGE

sur panneaux à base de bois (CTB-H, CTB-X) ou plancher à lames clouées en intérieur

2 SOLUTIONS



RECONNAISSANCE DU SUPPORT

Les planchers doivent être conformes aux prescriptions du CPT SOL P3 RENO N°3529 du CSTB.

Panneaux : la surface maxi du local sera de 20 m². L'épaisseur des panneaux sera de 19 mm pour une portée entre axe de 60 cm maxi.

Panneaux à base de bois : Ménager des joints entre les panneaux et le pourtour (4 mm) puis les reboucher au moyen d'un mastic élastomère.

Plancher à lames : revisser ou remplacer les lames.

Le plancher doit être stable (non flexible à la marche) et le solivage ou les lambourdes ne doivent pas être sur vide sanitaire.

Dans les 2 cas, pose sur panneaux ou plancher à lames, prévoir une ventilation en sous-face.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Poncer à sec les anciennes cires, peintures et anciens vernis... Dépoussiérer (aspirateur).

Sur plancher à lames, un ragréage du support sera réalisé à l'aide d'**INDISOL 3 FIBRÉ THP** après avoir préalablement appliqué le primaire **INDIPRIMAIRE TS** et avoir respecté son délai de séchage (Solution 2).

Si le local est soumis à l'humidité, utiliser le SPEC **INDISPEC MAX**, directement sur panneaux bois.

Sur plancher à lames, **INDISPEC MAX** sera positionné sur le ragréage après application d'**INDIPRIMAIRE**.

COLLAGE

- Sur le ragréage : il s'effectue avec **INDIFLEX UP** (Solution 2).
- Sur panneau bois : Il sera réalisé avec le mortier-colle **INDIFLEX UP** après application d'**INDIPRIMAIRE TS** (Solution 1).

JOINTOIEMENT

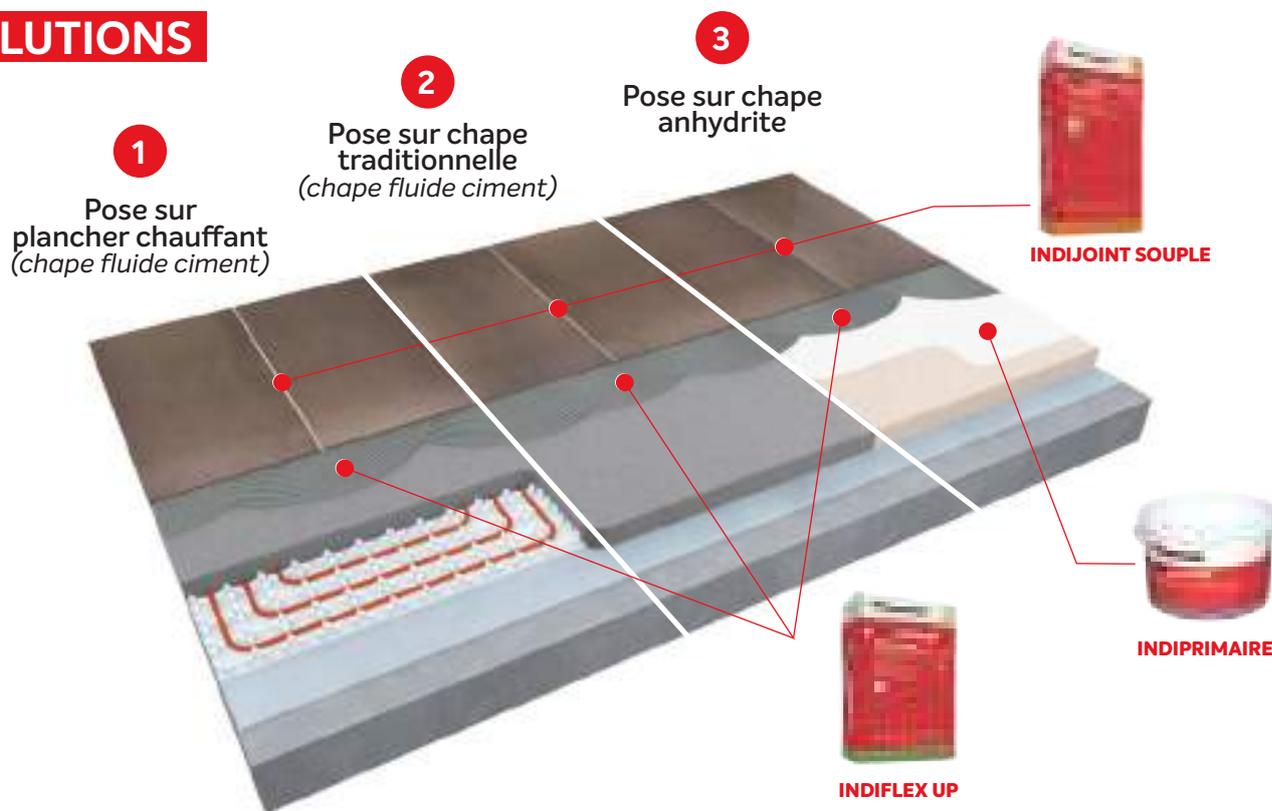
Il peut être réalisé dès 24 heures après la pose, avec **INDIJOINT SOUPLE** pour des joints de 3 à 12 mm d'épaisseur.

POSER DU CARRELAGE

de grands formats en sol intérieur

(formats maximum des carreaux supérieur à 3 600 cm² et jusqu'à 10 000 cm²)

3 SOLUTIONS



SUPPORTS ADMIS ET CONDITIONS PRÉALABLES

La pose de carreaux de grands formats est encadrée par le CPT n°3666V3. Il vise les sols intérieurs en locaux P3 sans siphon de sol, en travaux neufs.

La structure porteuse doit être en béton et compte tenu de l'exigence de la planéité, la création d'un ouvrage d'interposition peut être nécessaire. Il peut être réalisé avec un enduit de sol certifié ayant un classement P3 minimum tel que **INDISOL 3 THP** ou **INDISOL 3 FIBRÉ THP** ou une chape flottante traditionnelle ou anhydrite. La tolérance de planimétrie est inférieure à 3 mm sous une règle de 2 m.

Les carreaux doivent être certifiés UPEC avec un élancement (rapport longueur/largeur) compris entre 3 et 10. La plus grande dimension du carreau doit être inférieure à 150 cm.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les chapes anhydrites sont poncées et primarisées avec **INDIPRIMAIRE**.

Cas du plancher chauffant : Les planchers chauffants à eau y compris planchers réversibles et plancher type A sont admis.

Une mise en chauffe sera réalisée selon les modalités du DTU 65.14 par le chauffagiste (mise en chauffe par paliers puis extinction du système). La pose de carrelage pourra intervenir 2 jours après l'arrêt du chauffage.

Respecter les temps de séchage indiqués par les documents de référence, et faire procéder à un test d'humidité résiduelle pour la chape anhydrite.

Dans les pièces humides, pour protéger le support de l'eau, utiliser **INDISPEC MAX** en traitement des pieds de cloisons.

COLLAGE

• Sur **chape ciment** : le collage s'effectue directement avec **INDIFLEX UP** (Solutions 1 et 2).

• Sur **chape anhydrite** : le collage s'effectue avec **INDIFLEX UP** après l'application d'**INDIPRIMAIRE** (Solution 3).

La pose s'effectue en double encollage avec un peigne 8 x 10 x 20 mm ou demi lune de 20 mm de diamètre.

JOINTOIEMENT

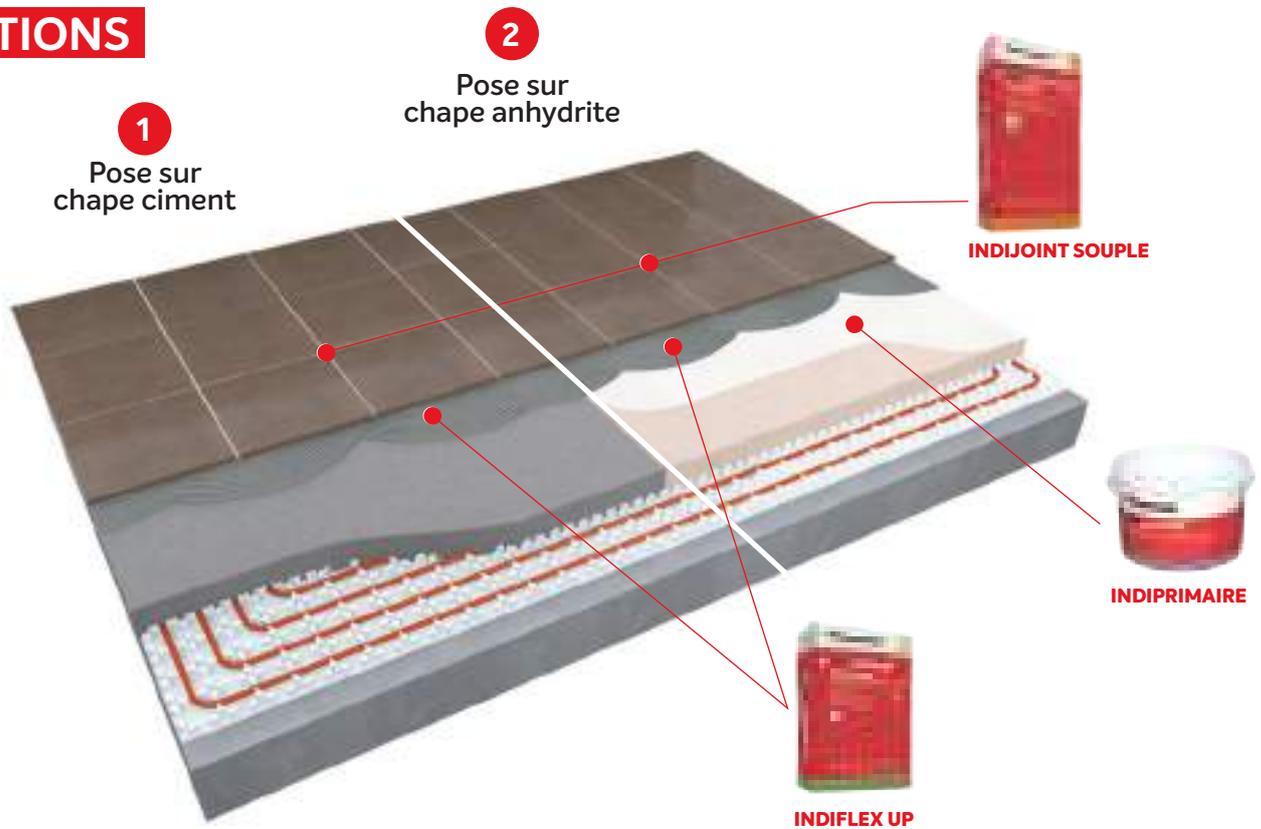
Il peut être réalisé dès 24 heures après la pose, avec **INDIJOINT SOUPLE**.

Prévoir un joint périphérique de 3 mm (5 mm sur plancher chauffant). La largeur minimale des joints à respecter entre les carreaux est de 5 mm.

POSER DU CARRELAGE

sur un sol intégrant un plancher chauffant à eau
(format maximum des carreaux = 3 600 cm²)

2 SOLUTIONS



SUPPORTS ADMIS ET CONDITIONS PRÉALABLES

Les sols intégrant un plancher à eau incluent un système d'enrobage des tuyaux, servant de support à la pose collée du carrelage.

Plusieurs types d'enrobage peuvent être rencontrés, il existe donc plusieurs documents de référence, selon leur nature.

Type d'enrobage	Document de référence
Un béton d'enrobage	NF DTU 52.2
Une chape fluide anhydrite	Cpt 3527
Une chape fluide ciment	Avis technique de la chape utilisée

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les chapes anhydrites sont poncées et primarisées avec **INDIPRIMAIRE**.

Une mise en chauffe sera réalisée selon les modalités du DTU 65.14 par le chauffagiste (montée en température progressive du système). La pose de carrelage pourra intervenir 2 jours après l'arrêt du chauffage.

Respecter les temps de séchage indiqués par les documents de référence, et faire procéder à un test d'humidité résiduelle pour la chape anhydrite.

Dans les pièces humides, pour protéger le support de l'eau, utiliser **INDISPEC MAX** en traitement des pieds de cloisons.

COLLAGE

- Sur **chape ciment** : le collage s'effectue directement avec **INDIFLEX UP** (Solution 1).
- Sur **chape anhydrite** : le collage s'effectue après l'application d'**INDIPRIMAIRE** (Solution 2).

JOINTOIEMENT

Il peut être réalisé dès 24 heures après la pose, avec **INDIJOINT SOUPLE**.

GUIDES DE CHOIX

PRIMAIRES, RAGRÉAGES, SPEC (EN INTÉRIEUR)

					
	INDIPRIMAIRE	INDIPRIMAIRE TS	INDISOL 3 THP	INDISOL 3 FIBRÉ THP	INDISPEC MAX
Rendement moyen	Env. 30 m ²	Env. 30 m ²	De 2 à 5 m ²	De 2 à 5 m ²	6 m ²
POROSITÉ FORTE					
Chape anhydrite	•	•	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾
Plâtre	•	•			• ⁽¹⁾
Carreaux de plâtre	•	•			• ⁽¹⁾
Chape ciment	•	•	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾
Dalle béton	•	•	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾
Dalle béton surfacée	•	•	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾	
Plancher chauffant	•	•		• ⁽¹⁾	
PRE	•	•		• ⁽¹⁾	
Paroi béton	•	•			• ⁽¹⁾
Plaque de plâtre	•	•			• ⁽¹⁾
Carreau terre cuite	•	•			• ⁽¹⁾
Chape sèche	•	•		• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾
NON POREUX					
Ancien carrelage		•	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾	• ⁽³⁾
Ancienne dalle vinyle semi-rigide		•		• ⁽²⁾	• ⁽³⁾
Peinture de sol dépolie		•		• ⁽²⁾	• ⁽³⁾
Traces de colle (acrylique, néoprène)		•		• ⁽²⁾	
SPÉCIFIQUE					
Panneaux bois		•		• ^{(2)*}	• ⁽³⁾
Plancher bois		•		• ^{(2)*}	

(1) après application d'INDIPRIMAIRE ou INDIPRIMAIRE TS

(2) après application d'INDIPRIMAIRE TS

(3) après application d'un primaire époxy

*Les lames doivent être jointives

			
	INDIJOINT FIN Gris	INDIJOINT FIN Blanc	INDIJOINT SOUPLE Gris
Conditionnements	Sacs de 5 et 25 kg	Sacs de 5 et 25 kg	Sac de 25 kg
Consommation moyenne	0,2 à 0,7 kg / m ²	0,2 à 0,7 kg / m ²	0,3 à 1,2 kg / m ²
LARGEUR des joints à réaliser			
De 1 à 6 mm	•	•	
De 3 à 12 mm			•
DESTINATION des joints à réaliser			
Mur intérieur	••	••	•
Sol intérieur	••	•	••
Mur extérieur			••
Sol extérieur			••
Plancher chauffant			••
Couleur des joints	●	○	●

● Produit adapté ●● Produit conseillé

TABLEAU DE CONSOMMATION DES JOINTS

DIMENSION DES CARREAUX (mm) A x B x C	LARGEUR DU JOINT (mm)	INDIJOINT FIN (kg/m ²)	INDIJOINT SOUPLE (kg/m ²)
20 x 20 x 4	2	1,2	
50 x 50 x 4	2	0,5	
100 x 100 x 6	3	0,6	
150 x 75 x 6	3	0,6	
200 x 100 x 6	3	0,5	
150 x 150 x 6	3	0,4	
200 x 100 x 6	5		0,8
200 x 200 x 8	5		0,7
330 x 250 x 8	8		0,8
300 x 300 x 8	8		0,7
240 x 124 x 12	8		2
40 x 40 x 10	10		0,8
600 x 300 x 10	10		0,8
450 x 450 x 12	10		0,9
500 x 500 x 12	10		0,8
600 x 600 x 12	10		0,7
240 x 120 x 18	10		3,6
300 x 150 x 20	15		4,8
300 x 300 x 20	15		3,2

Formule de calcul des consommations de joint : $(A+B / Ax B) \times C \times D \times K = \text{kg} / \text{m}^2$

A = longueur des carreaux en mm, B = largeur des carreaux en mm,

C = épaisseur des carreaux en mm, D = largeur du joint en mm, K = masse volumique de la gâchée

Valeur de K : **INDIJOINT FIN** 1,5

INDIJOINT SOUPLE 1,6

GUIDES DE CHOIX

POSE DE CARRELAGE EN MUR

				
	INDICOL +	INDIFLEX +	INDIFLEX UP	INDIPÂTE THP
				
Coloris disponibles	Gris	Blanc et gris	Gris	Blanc
Classe selon EN 12004	C2E	C2ET	C2S1	D2ET
Rendement moyen par sac ou seau de 25 kg**	3 à 7 m ²	3 à 7 m ²	3 à 6,5 m ²	4 à 7 m ²
Format maxi des carreaux en cm ²	2 000	2 000	10 000	2 000
MURS INTÉRIEURS				
Paroi béton	•	•	•	•
Enduit de ciment	•	•	•	•
Plaque de plâtre cartonnée	•	•	•	•
Béton cellulaire	•	•	•	•
Plâtre, carreau de plâtre				•
Panneaux «prêts à carreler»	•	•	•	•
Ancien carrelage existant	•	•	•	•
Peinture dépolie	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾	•	•
Panneaux bois (CTB-X ; CTB-H)				•
Kit INDISPEC MAX	•	•	•	• ⁽³⁾
Carreau de brique	•	•	•	•
MURS EXTÉRIEURS				
Paroi béton			•	
Enduit de ciment			•	
PISCINES et BASSINS				
Paroi béton		•		
Enduit de ciment		•		

- (1) après application d'**INDIPRIMAIRE**
 (2) après application d'**INDIPRIMAIRE TS**
 (3) faïence uniquement

Pour le collage en piscine sur support ciment, veuillez à respecter les délais de séchage.

POSE DE CARRELAGE EN SOL

			
	INDICOL +	INDIFLEX +	INDIFLEX UP
Coloris disponibles	Gris	Blanc et gris	Gris
Classe selon EN 12004	C2E	C2ET	C2S1
Rendement moyen par sac ou seau de 25 kg**	3 à 7 m ²	3 à 7 m ²	3 à 6,5 m ²
Format maxi des carreaux en cm ²	2 000*	3 600*	10 000*
SOLS INTÉRIEURS			
Chape et dalle flottante	•	•	•
Dallage sur terre plein	•	•	•
Plancher intermédiaire	•	•	•
Ragréage P3	•	•	•
Plancher béton	•	•	•
Chape anhydrite	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾	• ⁽¹⁾
Ancien carrelage existant	• ⁽²⁾	•	•
Peinture dépolie	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾	•
Panneaux bois (CTB-X; CTB-H)			• ⁽²⁾
Traces de colle (acrylique, néoprène)	• ⁽²⁾⁽³⁾	• ⁽²⁾⁽³⁾	• ⁽²⁾⁽³⁾
Plancher chauffant (eau chaude et PRE)			•
Kit INDISPEC MAX	•	•	•
Chape sèche	•	•	•
Ancienne dalle vinyle semi-rigide	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾	•
SOLS EXTÉRIEURS			
Chape et dalle flottante		•	•
Dallage sur terre plein		•	•
Plancher béton		•	•
Ancien carrelage existant			•
PISCINES et BASSINS			
Chape et dalle flottante		•	
Plancher béton		•	

(1) après application d'**INDIPRIMAIRE**
 (2) après application d'**INDIPRIMAIRE TS**
 (3) après élimination des surépaisseurs de colle

*Les formats de carreaux peuvent être limités selon les supports (consulter le CPT grands formats, le CPT rénovation et le DTU 52.2).



GAMMES

PRIMAIRES



Supports absorbants



Supports peu ou non absorbants

RAGRÈGES



Support neuf et ancien carrelage



Support rénovation

SPEC



Protection à l'eau sous-carrelage

COLLES



Tout carrelage



Spécial grands formats, supports déformables



Tout carrelage, sans primaire sur ancien carrelage



Adhésif spécial locaux humides

JOINTS



Fin



Flex

INDIPRIMAIRE

Fixateur et régulateur
de porosité pour supports absorbants



3.1068

Avantages produit

PRÊT À L'EMPLOI

ADAPTÉ À LA CHAPE ANHYDRITE

FORT POUVOIR MOUILLANT



CARACTÉRISTIQUES

Primaire destiné à réguler la porosité et favoriser l'adhérence sur des supports absorbants avant l'application d'un ragréage, d'un SPEC ou d'une colle à carrelage.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

DOMAINES D'APPLICATION

	SOLS ET MURS INTÉRIEURS
Chape anhydrite	•
Plâtre	•
Carreaux de plâtre	•
Chape ciment	•
Dalle béton	•
Chape sèche	•

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

INDIPRIMAIRE n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

CONSOMMATION

150 à 300 g/m² en fonction de la porosité du support.

CONDITIONNEMENT

Seau de 5 kg

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDISOL 3 THP
- INDISOL 3 FIBRÉ THP
- INDIFLEX+
- INDIFLEX UP
- INDICOL+

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances, particules friables ou mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence.

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées d'humidité.

Les chapes anhydrites doivent être poncées et leur taux d'humidité résiduelle conforme aux textes en vigueur.

APPLICATION

Appliquer INDIPRIMAIRE à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse en couche continue.

Attendre le séchage complet (2 à 4 heures à 20 °C) avant de recouvrir.

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage dans un local tempéré à l'abri du gel et des fortes températures, dans son emballage d'origine.
CRAINT LE GEL



Destination



Supports neufs



Délai de séchage
de 2 à 4 h



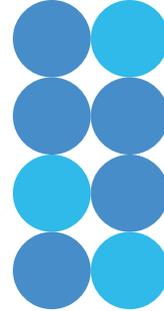
Outils
Rouleau, Brosse



Température
d'application
+5 °C / +30 °C

INDIPRIMAIRE TS

Primaire d'adhérence
pour supports peu ou non absorbants



3.968

Avantages produit

PRÊT À L'EMPLOI

SUPPORT NEUF ET RÉNOVATION

ROULEAU NETTOYABLE FACILEMENT À L'EAU



CARACTÉRISTIQUES

Primaire d'adhérence pour supports peu ou non absorbants, destiné à renforcer l'adhérence au support, d'un ragréage ou d'une colle à carrelage.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

DOMAINES D'APPLICATION

	SOLS ET MURS INTÉRIEURS
POROSITÉ FAIBLE	
Dalle béton surfacée	•
Chape anhydrite	•
Plâtre	•
Carreaux de plâtre	•
Chape ciment	•
Dalle béton	•
Plancher chauffant	•
PRE	•
Chape sèche	•
NON POREUX	
Ancien Carrelage	•
Dalle vinyle semi-rigide	•
Peinture de sol dépolie	•
Traces de colle (acrylique, néoprène)	•
SPÉCIFIQUE	
Panneaux bois (CTB-X ; CTB-H)	•

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

INDIPRIMAIRE TS n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

CONSOMMATION

100 à 200 g/m² en fonction de la porosité du support.

CONDITIONNEMENT

Seau de 5 kg

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDISOL 3 THP
- INDIFLEX UP
- INDISOL 3 FIBRÉ THP
- INDICOL+
- INDIFLEX+

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver. Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances, particules friables ou mal adhérentes, pouvant nuire à l'adhérence. Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité.

APPLICATION

Appliquer INDIPRIMAIRE TS à l'aide d'un rouleau ou d'une brosse en couche continue. Attendre le séchage complet avant d'appliquer le ragréage ou le mortier-colle.

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement à l'aide d'une batte ou d'un maillet. Vérifier régulièrement le transfert de colle sur l'envers des carreaux.

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage dans un local tempéré à l'abri du gel et des fortes températures, dans son emballage d'origine. CRAINT LE GEL



Destination



Supports neufs & rénovation



Délai de séchage
de 1 à 4 h



Outils
Rouleau, Brosse



Température d'application
+5 °C / +30 °C

INDISOL 3 THP

Ragréage autolissant P3 hautes performances

Avantages produit

ADAPTÉ AUX TRAVAUX EN NEUF ET RÉNOVATION

SOLS INTÉRIEURS

ÉPAISSEUR D'APPLICATION

• 3 à 10 mm



WEB.DOP053

Déclaration des performances

CONSOMMATION

4,5 à 15 kg/m² en fonction de l'épaisseur d'emploi du ragréage.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIPRIMAIRE
- INDIPRIMAIRE TS



+ ASTUCE

Pour éviter un surdosage en eau lors de la préparation du ragréage, utilisez un seau doseur. À défaut, récupérez un seau dans lequel vous aurez repéré le niveau correspondant au dosage requis. Faites un trou dans le seau, au niveau du repère. Le surdosage n'est plus possible...



Destination



Supports neufs & rénovation



Taux de gâchage
6 à 6,5 l



Durée de vie du mélange
max. 2 h



Ouverture au passage
min. 6 h



Outils
Malaxeur électrique, Lisseuse



Température d'application
+5 °C / +30 °C



3.368

INDISOL 3 THP

CARACTÉRISTIQUES

Ragréage autolissant P3 hautes performances pour sols intérieurs, applicable de 3 à 10 mm, sur support neufs et rénovation.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	SOLS INTÉRIEURS
Chape anhydrite	● (1)
Chape ciment	● (1)
Dalle béton	● (1)
Dalle béton surfacée	● (2)
Ancien carrelage	● (2)

(1) après application d'INDIPRIMAIRE ou INDIPRIMAIRE TS
(2) après application d'INDIPRIMAIRE TS

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine. Produit conforme aux prescriptions de la directive 2003/53/CE. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver.

Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances, particules friables, mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence.

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, et stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité.

Appliquer le primaire INDIPRIMAIRE ou INDIPRIMAIRE TS en fonction de la nature du support (cf. fiches techniques des produits et les CPT en vigueur), puis respecter le délai de séchage avant application du ragréage.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 6 à 6,5 litres d'eau, verser le sac de 25 kg d'INDISOL 3 THP en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène avec un malaxeur électrique à vitesse lente. Laisser reposer quelques minutes, puis malaxer à nouveau. Le mélange ainsi obtenu est utilisable pendant environ 20 minutes.

INDISOL 3 THP peut également être appliqué avec une pompe à gâchage continu.

APPLICATION

Après séchage du primaire, appliquer INDISOL 3 THP à l'aide d'une lisseuse, de préférence en une passe.

Si une deuxième passe est nécessaire, elle sera appliquée après séchage complet de la première et application d'INDIPRIMAIRE.

DÉLAIS DE RECOUVREMENT

Carrelages ou textiles : 24 heures.

Revêtement PVC : 24 à 48 heures.

Parquets collés : 48 à 96 heures.

Ces valeurs sont données pour une température de 20 °C. Les délais peuvent être allongés ou raccourcis selon la température.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Elle varie selon l'épaisseur d'emploi du ragréage

Exemples	3 mm d'épaisseur	5 mm d'épaisseur	Maxi : 10 mm d'épaisseur
Consommation	4,5 kg/m ²	7,5 kg/m ²	15 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

INDISOL 3 FIBRÉ THP

Ragréage autolissant P3 fibré hautes performances



Avantages produit

POUR SUPPORTS NEUFS ET RÉNOVATION

- (ancien carrelage, ancienne dalle vinyle,..)

SPÉCIALEMENT ADAPTÉ AUX SUPPORTS BOIS

SOLS INTÉRIEURS

ÉPAISSEUR D'APPLICATION

- 3 à 20 mm

PRISE ET RECOUVREMENT RAPIDES



WEB.DOP054

Déclaration des performances

CONSOMMATION

4,5 à 15 kg/m² en fonction de l'épaisseur d'emploi du ragréage.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIPRIMAIRE
- INDIPRIMAIRE TS

ENDUITS DE SOL	
	P3-R
N° 69-281 S 163 http://evaluation.cstb.fr	
Conforme au référentiel pour emplois sur les supports: - Sol à base de liants hydrauliques - PRE : Plancher Rayonnant Electrique - Chape à base de sulfate de calcium	



Destination



Supports neufs & rénovation



Taux de gâchage
6 à 6,5 l



Durée de vie du mélange
max. 2 h



Ouverture au passage
min. 6 h



Outils
Malaxeur électrique, Pompe, Lisseuse



Température d'application
+5 °C / +30 °C



3.368

INDISOL 3 FIBRÉ THP

CARACTÉRISTIQUES

Ragréage de sol P3 fibré hautes performances à prise et recouvrement rapides, supports neufs et rénovation pour sol intérieur, applicable de 3 à 20 mm.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	SOLS INTÉRIEURS
POROSITÉ FORTE	
Chape anhydrite	● (1)
Chape ciment	● (1)
Dalle béton	● (1)
Dalle béton surfacée	● (2)
Plancher chauffant	● (1)
Chape sèche	● (1)
NON POREUX	
Peinture de sol dépolie	● (2)
Traces de colle (acrylique, néoprène)	● (2)
Ancienne dalle vinyle semi-rigide	● (2)
Ancien carrelage	● (2)
SPÉCIFIQUE	
Panneaux bois	● (2)
Plancher bois	● (2)

(1) après application d'INDIPRIMAIRE ou INDIPRIMAIRE TS

(2) après application d'INDIPRIMAIRE TS

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine. Produit conforme aux prescriptions de la directive 2003/53/CE. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver.

Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances, particules friables, mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence.

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, et stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité.

Appliquer le primaire **INDIPRIMAIRE** ou **INDIPRIMAIRE TS** en fonction de la nature du support (cf. fiches techniques des produits et les CPT en vigueur), puis respecter le délai de séchage avant application du ragréage.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 6 à 6,5 litres d'eau, verser le sac de 25 kg d'**INDISOL 3 FIBRÉ THP** en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène avec un malaxeur électrique à vitesse lente.

Laisser reposer quelques minutes, puis malaxer à nouveau. Le mélange ainsi obtenu est utilisable pendant environ 20 minutes.

INDISOL 3 FIBRÉ THP peut également être appliqué avec une pompe à gâchage continu.

APPLICATION

Après séchage du primaire, appliquer **INDISOL 3 FIBRÉ THP** à l'aide d'une lisseuse, de préférence en une passe.

Si une deuxième passe est nécessaire, elle sera appliquée après séchage complet de la première et application d'**INDIPRIMAIRE**.

DÉLAIS DE RECOUVREMENT

Carrelages ou textiles : 24 heures.

Revêtement PVC : 24 à 48 heures.

Parquets collés : 48 à 96 heures.

Ces valeurs sont données pour une température de 20 °C.

Les délais peuvent être allongés ou raccourcis selon la température.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Elle varie selon l'épaisseur d'emploi du ragréage

Exemples	3 mm d'épaisseur	5 mm d'épaisseur	10 mm d'épaisseur
Consommation	4,5 kg/m ²	7,5 kg/m ²	15 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et des réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

KIT INDISPEC MAX 6^{m2} Système de protection à l'eau sous carrelage

Avantages produit

ADAPTÉ AUX TRAVAUX EN NEUF ET EN RÉNOVATION

SOLS ET MURS INTÉRIEURS

PRÊT À L'EMPLOI

SIMPLE D'UTILISATION



CONSOMMATION

Environ 800 g/m² pour les 2 couches.

CONDITIONNEMENT

Seau de 6,2 kg

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIFLEX+
- INDIPRIMAIRE
- INDIPÂTE THP



Destination



Supports neufs & rénovation



Locaux humides



Outils
Pinceau, Spatule,
Rouleau



Température d'application
+10 °C / +30 °C

3.1168

KIT INDISPEC MAX 6m²

CARACTÉRISTIQUES

INDISPEC MAX est un S.P.E.C (Système de Protection à l'Eau sous Carrelage) prêt à l'emploi.

Ce kit comprend :
4,8 kg de résine **INDISPEC MAX**.
1 kg d'**INDIPRIMAIRE** (pour supports absorbants).
5 m de bande d'armature.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

Ce kit permet de traiter environ **6 m²** soit une consommation de 800 g/m² environ.
Son utilisation est possible en murs et sols intérieurs dans des locaux privatifs EB+ (salle de bains) ou collectifs EC (douches collectives).

	EN SOLS	EN MURS
Base ciment (dalle, chape)	● ⁽¹⁾	
Chape anhydrite	● ⁽¹⁾	
Chape sèche	● ⁽¹⁾	
Ancien carrelage	● ⁽²⁾	● ⁽²⁾
Ancienne dalle vinyle semi-rigide	● ⁽²⁾	
Peinture de sol dépolie	● ⁽²⁾	
Panneaux CTB-X ; CTB-H	● ⁽²⁾	● ⁽²⁾
Enduit, carreaux de plâtre		● ⁽¹⁾
Plaque de plâtre cartonée		● ⁽¹⁾
Carreau de terre cuite (type carrobic)		● ⁽¹⁾
Béton cellulaire		● ⁽¹⁾
Enduit de ciment ou béton		● ⁽¹⁾

(1) après application d'**INDIPRIMAIRE**

(2) après application d'un primaire epoxy (cf. Avis technique)

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine.

CRAINT LE GEL

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports doivent être propres, plans, sains et solides, secs, stables et suffisamment lisses (*les ragréer si nécessaire*).
- Les chapes et enduits de ciment doivent être âgés de plus de 15 jours.
 - Les parois et planchers béton doivent avoir plus de 2 mois.
 - Les supports à parement de plâtre seront dépoussiérés.
 - Les chapes à base d'anhydrite seront poncées, dépoussiérées et leur taux d'humidité résiduelle conforme aux exigences de l'avis technique.
 - Les panneaux bois seront posés conformément aux règles de l'art (DTU 51.3).
 - Les anciens carrelages et anciennes dalles vinyles seront adhérents aux supports, décapés afin d'éliminer toutes substances pouvant nuire à l'adhérence.
 - Les anciennes peintures brillantes seront dépolies par ponçage.

APPLICATION

Etape 1 : Appliquer le primaire adapté au support puis respecter le temps de séchage. **INDIPRIMAIRE** (*fourni dans le kit*) convient aux supports absorbants.

Etape 2 : Appliquer la résine **INDISPEC MAX** au droit des points singuliers (*angles et raccords*) au pinceau.

Positionner puis maroufler la bande d'armature.

Etape 3 : Appliquer **INDISPEC MAX** au rouleau en 2 passes croisées sur toute la surface, à 5 heures d'intervalle.

POSE ET JOINTOIEMENT DES CARREAUX

Après séchage de la 2nde couche (12h à 24h), les carreaux pourront être collés avec les colles suivantes :

	Collage en murs	Collage en sols
Mortiers-colles	INDIFLEX+	INDIFLEX+
Adhésifs (colle en pâte)	INDIPÂTE THP	

Après séchage de la colle (*se reporter à l'emballage et à la fiche technique concernée*) les joints pourront être réalisés avec les produits suivants :

INDIJOINT FIN pour des joints fins de 1 à 6 mm de largeur
INDIJOINT SOUPLE pour des joints larges de 3 à 12 mm

Les joints rentrants et saillants (*angles*) ainsi que les joints périphériques et de raccordement aux appareils sanitaires seront traités avec un Mastic silicone.

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

INDICOL+

Mortier-colle amélioré pour carrelage



Avantages produit

SOLS ET MURS INTÉRIEURS

SUPPORT NEUF

PRÊT À GÂCHER

TEMPS OUVERT ALLONGÉ (E)

- Transfert de colle optimisé
- Confort de pose



WEB.DOP057

Déclaration des performances

CONSOMMATION

3 à 7 kg / m² en fonction du format du carreau, de son relief, du peigne utilisé et de la nature du support.

CONDITIONNEMENT

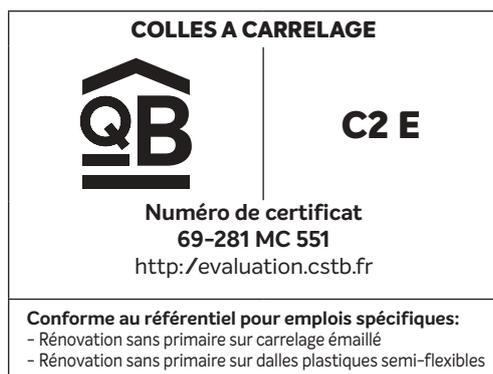
Sac de 25 kg

COULEURS

Gris

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIPRIMAIRE
- INDIPRIMAIRE TS
- INDISPEC MAX
- INDIJOINT FIN
- INDIJOINT SOUPLE



Destination



Supports neufs



Taux de gâchage
6 à 6,5l



Durée de vie du mélange
max. 4 h



Délai d'ajustement
20 min



Ouverture au passage
min. 24 à 48 h



Outils
Malaxeur, Taloche crantée, Maillet



Délai de jointoiement
min. 24 h



Température d'application
+5 °C / +30 °C



3.668

INDICOL+**CARACTÉRISTIQUES**

Mortier-colle pour carrelage sur supports neufs en sols et murs intérieurs.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	MURS INTÉRIEURS	SOLS INTÉRIEURS
Chape et dalle flottante		•
Dallage sur terre-plein		•
Plancher intermédiaire		•
Ragréage P3		•
Plancher béton		•
Chape anhydrite		• ⁽¹⁾
Paroi béton	•	
Enduit de ciment	•	
Plaque de plâtre cartonnée	•	
Béton cellulaire	•	
Panneaux « prêts à carrelé »	•	
Ancien carrelage existant	•	• ⁽²⁾
Peinture dépolie	• ⁽²⁾	• ⁽²⁾
Kit INDISPEC MAX	•	•
Traces de colle (acrylique, néoprène)		• ⁽²⁾⁽³⁾
Carreau de brique	•	
Chape sèche		•
Ancienne dalle vinyle semi-rigide		• ⁽²⁾

(1) après application d'**INDIPRIMAIRE**

(2) après application d'**INDIPRIMAIRE TS**

(3) après élimination des surépaisseurs de colle

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine.

MISE EN ŒUVRE**PRÉPARATION DES SUPPORTS**

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver. Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances ou particules friables, mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence.

Si nécessaire, appliquer le primaire au rouleau en une couche continue, et laisser sécher.

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité (se reporter aux CPT ou DTU en vigueur).

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 6 à 6,5 litres d'eau, verser le sac de mortier-colle **INDICOL+** en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (avec un malaxeur électrique à vitesse lente de préférence). Laisser 5 minutes.

Le mortier-colle obtenu est utilisable environ 4 h.

APPLICATION

Appliquer **INDICOL+** à l'aide d'une spatule crantée adaptée au format et au relief des carreaux.

N'étaler qu'une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans la limite du temps ouvert (30').

La pose en double encollage sera nécessaire dans certains cas (pose à l'extérieur, formats de carreaux supérieurs à 20x20 cm). (Se référer aux DTU et CPT visant le type de pose concernée).

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement à l'aide d'une batte ou d'un maillet.

Vérifier régulièrement le transfert de colle sur l'envers des carreaux.

INFOS PRATIQUES**CONSOMMATION**

Exemples	Spatule C6 (dents carrées 6 mm)	Spatule C9 (dents carrées 9 mm)	Spatule demi-ronde (20 mm)
Simple encollage	3 kg/m ²	4,5 kg/m ²	5,5 kg/m ²
Double encollage	4,5 kg/m ²	6 kg/m ²	7 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

INDIFLEX+

Mortier-colle amélioré pour carrelage hautes performances



Avantages produit

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs et sols extérieurs
- Pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...)

ADHÉRENCE ÉLEVÉE

- Supports neufs et rénovation

TECHNOLOGIE SANS POUSSIÈRE

- Conditions de travail améliorées

TEMPS OUVERT ALLONGÉ (E)

- Transfert de colle optimisé
- Confort de pose

THIXOTROPE (T)

- Résistant au glissement
- Adapté à la pose murale



WEB.DOP055

Déclaration des performances

CONSOMMATION

3 à 7 kg / m² en fonction du format du carreau, de son relief, du peigne utilisé et de la nature du support.

CONDITIONNEMENTS

Sacs de 25 kg et 5 kg

COULEURS

Gris et Blanc

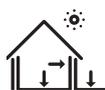
PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIPRIMAIRE
- INDIPRIMAIRE TS
- INDISPEC MAX
- INDIJOINT FIN
- INDIJOINT SOUPLE

COLLES A CARRELAGE	
	C2 E
Numéro de certificat 69-281 MC 556 http://evaluation.cstb.fr	
Conforme au référentiel pour emplois spécifiques : - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles	

+ ASTUCE

Préférez un mortier-colle blanc si vous prévoyez de faire des joints blancs.



Destination



Supports neufs & rénovation



Taux de gâchage
6 à 6,5 l / 25kg
1,2 l / 5kg



Durée de vie du mélange
max. 4 h



Délai d'ajustement
20 min



Temps ouverture
max. 30 min



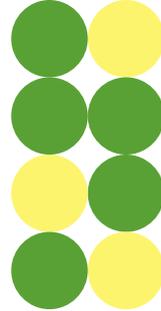
Outils
Malaxeur, Taloche crantée, Maillet



Délai de jointoiment
min. 24 h



Température d'application
+5 °C / +30 °C



CARACTÉRISTIQUES

Mortier-colle amélioré de classe C2ET destiné à la pose de carrelage et de pierre naturelle, en sols et murs intérieurs et sols extérieurs sur supports neufs et rénovation.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	MURS INT.	SOLS INT.	SOLS EXT.	PISCINES ET BASSINS
Chape et dalle flottante		●	●	●
Dallage sur terre-plein		●	●	
Plancher intermédiaire		●		
Ragréage P3		●		
Plancher béton		●	●	●
Chape anhydrite		● ⁽¹⁾		
Paroi béton	●			●
Enduit de ciment	●			●
Béton cellulaire	●			
Panneaux « prêts à carreler »	●			
Ancien carrelage existant	●	●		
Peinture dépolie	● ⁽²⁾	● ⁽²⁾		
Kit INDISPEC MAX	●	●		
Traces de colle (acrylique, néoprène)		● ⁽²⁾⁽³⁾		
Carreau de brique	●			
Chape sèche		●		
Ancienne dalle vinyle semi-rigide		● ⁽²⁾		

(1) après application d'**INDIPRIMAIRE**

(2) après application d'**INDIPRIMAIRE TS**

(3) après élimination des surépaisseurs de colle

Pour le collage en piscine sur support ciment, veillez à respecter les délais de séchage.

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver.

Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances ou particules friables, mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence.

Si nécessaire, appliquer le primaire au rouleau en une couche continue, et laisser sécher.

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité (se reporter aux CPT ou DTU en vigueur).

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 6 à 6,5 litres d'eau par sac de 25 kg ou 1,2 litres d'eau par sac de 5 kg, verser le sac de mortier-colle **INDIFLEX+** en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (avec un malaxeur électrique à vitesse lente de préférence).

Laisser reposer 5 minutes.

Le mortier-colle obtenu est utilisable environ 4h.

APPLICATION

Appliquer **INDIFLEX+** à l'aide d'une spatule crantée adaptée au format et au relief des carreaux.

N'étaler qu'une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans la limite du temps ouvert (30').

La pose en double encollage sera nécessaire dans certains cas (pose à l'extérieur, formats de carreaux supérieurs à 20x20 cm). (Se référer aux DTU et CPT visant le type de pose concernée).

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement à l'aide d'une batte ou d'un maillet.

Vérifier régulièrement le transfert de colle sur l'envers des carreaux.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Exemples	Spatule C6 (dents carrées 6 mm)	Spatule C9 (dents carrées 9 mm)	Spatule demi-ronde (20 mm)
Simple encollage	3 kg/m ²	4,5 kg/m ²	5,5 kg/m ²
Double encollage	4,5 kg/m ²	6 kg/m ²	7 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.



Avantages produit

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs et extérieurs
- Pour pierre naturelle et carrelage de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...)
- Idéal carreaux grands formats

ADHÉRENCE ÉLEVÉE

- Supports neufs et rénovation sans primaire (voir tableau)

DÉFORMABLE

- Adapté aux planchers chauffants (eau chaude, PRE), façades

TEMPS OUVERT ALLONGÉ (E)

- Transfert de colle optimisé
- Confort de pose

THIXOTROPE (T)

- Résistant au glissement
- Adapté à la pose murale



WEB.DOP056

Déclaration des performances

CONSOMMATION

3 à 6,5 kg / m² en fonction du format du carreau, de son relief, du peigne utilisé et de la nature du support.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

COULEURS

Gris

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDIPRIMAIRE
- INDIPRIMAIRE TS
- INDISPEC MAX
- INDIJOINT FIN
- INDIJOINT SOUPLE

COLLES A CARRELAGE	
	C2 - S1 - E
N° 69 MC 552 http://evaluation.cstb.fr	
Conforme au référentiel pour emplois spécifiques : - Chape sulfate de calcium après primaire - Façade - PRE plancher rayonnant électrique - Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé - Rénovation sans primaire sur dalles plastiques semi-flexibles	



Destination



Supports neufs & rénovation



Taux de gâchage
7 à 7,5 l



Durée de vie du mélange
max. 2 h



Délai d'ajustement
20 min



Ouverture au passage
min. 24 à 48 h



Outils
Malaxeur, Spatule, Taloche crantée, Maillet



Délai de jointoiment
min. 24 h



Température d'application
+5 °C / +30 °C



Adapté planchers chauffants



INDIFLEX UP

CARACTÉRISTIQUES

Mortier-colle amélioré déformable de classe C2S1 ET pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...) en sols et murs intérieurs et extérieurs sur supports neufs et rénovation.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	MURS INT.	MURS EXT.	SOLS INT.	SOLS EXT.
Chape et dalle flottante			•	•
Dallage sur terre-plein			•	•
Plancher intermédiaire			•	
Ragréage P3			•	
Plancher béton			•	•
Chape anhydrite			• ⁽¹⁾	
Paroi béton	•	•		
Enduit de ciment	•	•		
Plaque de plâtre cartonée	•			
Béton cellulaire	•			
Panneaux « prêts à carrelage »	•			
Ancien carrelage existant	•		•	•
Peinture dépolie	•		•	
Kit INDISPEC MAX	•		•	
Plancher chauffant			•	
Panneaux bois (CTB-X, CTB-H)			• ⁽²⁾	
Traces de colle (acrylique, néoprène)			• ⁽²⁾⁽³⁾	
Carreau de brique	•			
Chape sèche			•	
Ancienne dalle vinyle semi-rigide			•	

(1) après application d'**INDIPRIMAIRE**

(2) après application d'**INDIPRIMAIRE TS**

(3) après élimination des surépaisseurs de colle

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine. Produit conforme aux prescriptions du règlement (CE) N. 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, article 47 STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver. Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances ou particules friables, mal adhérentes pouvant nuire à l'adhérence. Si nécessaire, appliquer le primaire au rouleau en une couche continue, et laisser sécher. Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité (se reporter aux CPT ou DTU en vigueur).

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 7 à 7,5 litres d'eau, verser le sac de mortier-colle **INDIFLEX UP** en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (avec un malaxeur électrique à vitesse lente de préférence). Laisser reposer 5 minutes, puis malaxer à nouveau. Le mortier-colle obtenu est utilisable pendant environ 2h.

APPLICATION

Appliquer **INDIFLEX UP** à l'aide d'une spatule crantée adaptée au format et au relief des carreaux. N'étaler qu'une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans la limite du temps ouvert (30'). La pose en double encollage sera nécessaire dans certains cas (pose à l'extérieur, formats de carreaux supérieurs à 20x20 cm). (Se référer aux DTU et CPT visant le type de pose concernée).

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement à l'aide d'une batte ou d'un maillet. Vérifier régulièrement le transfert de colle sur l'envers des carreaux.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Exemples	Spatule C6 (dents carrées 6 mm)	Spatule C9 (dents carrées 9 mm)	Spatule demi-ronde (20 mm)
Simple encollage	3 kg/m ²	4 kg/m ²	5 kg/m ²
Double encollage	4,5 kg/m ²	5,5 kg/m ²	6,5 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.



Avantages produit

PRÊTE À L'EMPLOI

- Gain de temps (pas de préparation)
- Pas de perte de produit

ADHÉRENCE ÉLEVÉE

- Adapté aux supports neufs et rénovation

LOCAUX SECS ET HUMIDES

- (EA, EB, EB+)

TEMPS OUVERT ALLONGÉ (E)

- Transfert de colle optimisé
- Confort de pose

THIXOTROPE (T)

- Résistant au glissement
- Adapté à la pose murale



WEB.DOP052

Déclaration des performances

CONSOMMATION

3 à 4,5 kg/m² en fonction du format du carreau, de son relief, du peigne utilisé et de la nature du support.

CONDITIONNEMENTS

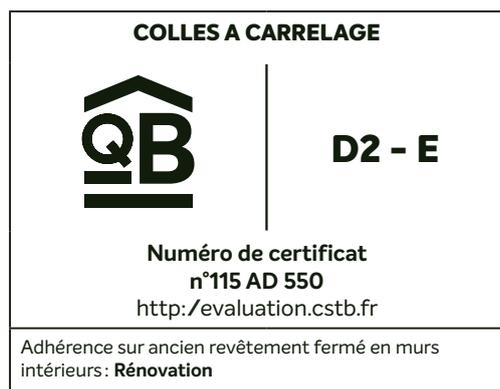
Seaux de 25 kg et 5 kg

COULEURS

Blanc

PRODUITS ASSOCIÉS

- Kit INDISPEC MAX
- INDIJOINT FIN
- INDIJOINT SOUPLE



+ ASTUCE

Pour une bonne imprégnation du support, appliquer une première passe de colle avec le côté lisse de la taloche puis régler l'épaisseur du lit de colle avec le côté dentelé de celle-ci



Destination



Supports neufs
& rénovation



Résistant au
glissement



Outils
Spatule crantée,
Maillet



Température
d'application
+5 °C / +30 °C

INDIPÂTE THP

CARACTÉRISTIQUES

Colle en pâte hautes performances pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...) en murs intérieurs dans les locaux secs et humides (EA, EB, EB+).

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

Produit certifié QB par le CSTB

DOMAINES D'APPLICATION

	MURS INTÉRIEURS
Paroi béton	•
Enduit de ciment	•
Plaque de plâtre cartonée	•
Béton cellulaire	•
Plâtre, carreau de plâtre	•
Panneaux « prêts à carreler »	•
Ancien carrelage existant	• ⁽¹⁾
Peinture dépolie	• ⁽¹⁾
Panneaux bois (CTB-X; CTB-H)	• ⁽¹⁾
Kit INDISPEC MAX	• ⁽²⁾
Carreau de brique	•

(1) à l'exclusion des carreaux de faible porosité (< 0,5%)

(2) faïence uniquement

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine.
CRAINT LE GEL.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Vérifier systématiquement l'adhérence des anciens supports existants pour pouvoir les conserver.

Nettoyer soigneusement le support afin d'éliminer toutes traces de substances ou de particules friables, mal adhérentes, pouvant nuire à l'adhérence. (Se reporter aux CPT et DTU en vigueur).

Les supports doivent être propres, sains, secs, solides, stables et non sujets à des remontées ou traversées d'humidité.

Les supports à base de plâtre doivent être secs (humidité résiduelle inférieure ou égale à 5%).

APPLICATION

Appliquer **INDIPÂTE THP** à l'aide d'une spatule crantée adaptée au format et au relief des carreaux.

N'étaler qu'une surface pouvant être recouverte par le carrelage dans la limite du temps ouvert (20').

La pose en double encollage sera nécessaire dans certains cas (formats de carreaux supérieurs à 20x20 cm). (Se référer aux DTU et CPT visant le type de pose concernée).

POSE DES CARREAUX

Poser les carreaux et les battre énergiquement à l'aide d'une batte ou d'un maillet.

Vérifier régulièrement le transfert de colle sur l'envers des carreaux.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Elle varie en fonction du format du carreau, de son relief, du peigne utilisé et de la nature du support.

Exemples	Spatule C6 (dents carrées 6 mm)	Spatule C9 (dents carrées 9 mm)
Simple encollage	3 kg/m ²	3,5 kg/m ²
Double encollage	4,5 kg/m ²	4,5 kg/m ²

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

INDIPÂTE THP n'est pas dangereux selon les normes en vigueur concernant la classification des préparations. Il est recommandé d'observer les précautions liées à l'utilisation des produits chimiques. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

INDIJOINT FIN

Mortier joint fin pour carrelage

Avantages produit

JOINT FIN

- Joint de 1 à 6 mm
- Finition lisse

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs
- Pour carrelage de tous types et de toutes porosités (grès cérame, faïence....)
- Prêt à gâcher



CONSOMMATION

Elle varie en fonction de la largeur et de la profondeur des joints, ainsi que du format des carreaux et de l'épaisseur du lit de colle.

CONDITIONNEMENTS

Sacs de 25 kg et 5 kg

COULEURS

Gris et Blanc

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDICOL+
- INDIFLEX+
- INDIFLEX UP
- INDIPÂTE THP

+ ASTUCE

Changez régulièrement l'eau lors du nettoyage du joint, vous laisserez moins de ciment sur les carreaux. Vous gagnerez donc du temps à la finition



Destination



Taux de gâchage
7,75 l / 25kg
1,5 l / 5kg



Durée de vie du mélange
max. 2 h



Ouverture au passage
min. 24 h



Outils
Malaxeur, Taloche à joints éponge



Température d'application
+5 °C / +30 °C

3.768

INDIJOINT FIN

CARACTÉRISTIQUES

Mortier joint pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, marbre, faïence...) utilisable en sols et murs intérieurs pour joints de 1 à 6 mm de largeur.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

STOCKAGE

5 kg : 24 mois
25 kg : 12 mois

À compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine. Produit conforme aux prescriptions de la directive 2003/53/CE.
STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Nettoyer soigneusement les fonds de joints afin d'éliminer les remontées de colles et toutes traces de substances pouvant nuire à l'adhérence.

Si nécessaire (chaleur, vent fort, carreaux poreux) humidifier les fonds de joints quelques heures avant le jointoiment. Les fonds de joints doivent être propres et ne pas ressuer l'humidité lors de l'application.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant 7,75 litres d'eau par sac de 25 kg ou 1,5 litres par sac de 5 kg, verser le sac de mortier **INDIJOINT FIN** en malaxant jusqu'à obtention d'un mélange homogène (avec un malaxeur électrique à vitesse lente de préférence).

Le mortier joint obtenu est utilisable pendant 2 h maximum.

APPLICATION

Remplir les joints avec le mortier **INDIJOINT FIN** à l'aide d'une taloche ou une spatule caoutchouc.

Enlever l'excédent de mortier avec le même outil en raclant la surface des carreaux.

Pour cette opération, travaillez en diagonale par rapport au sens de pose des carreaux (afin de ne pas creuser les joints).

Dès le début de prise du joint, le nettoyage des carreaux et la finition des joints se réalisent à l'aide d'une éponge humide, rincée régulièrement.

L'ouverture au passage piétonnier peut intervenir 24 h après la réalisation des joints.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Elle varie en fonction de la largeur et de la profondeur des joints, ainsi que du format des carreaux et de l'épaisseur du lit de colle.

Formats de carreaux (cm)	Exemples de consommation*
20x20	0,5 kg/m ²
30x30	0,4 kg/m ²
40x40	0,3 kg/m ²
50x50	0,2 kg/m ²

*pour joint de 4 mm de largeur et un carreau de 8 mm d'épaisseur

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

INDIJOINT SOUPLE

Mortier joint souple pour carrelage

Avantages produit

POLYVALENT

- Sols et murs intérieurs et extérieurs
- Pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...)

HAUTES PERFORMANCES

- Adapté aux planchers chauffants et façades
- Prêt à gâcher



CONSOMMATION

Elle varie en fonction de la largeur et de la profondeur des joints, ainsi que du format des carreaux et de l'épaisseur du lit de colle.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

COULEURS

Gris

PRODUITS ASSOCIÉS

- INDICOL+
- INDIFLEX+
- INDIFLEX UP
- INDIPÂTE THP



Destination



Supports neufs & rénovation



Taux de gâchage
4,3 l



Durée de vie du mélange
max. 45 min



Adapté planchers chauffants



Ouverture au passage
min. 24 h



Outils
Malaxeur, Taloche à joints éponge



Température d'application
+5 °C / +30 °C



3.868

INDIJOINT SOUPLE

CARACTÉRISTIQUES

Mortier joint souple pour carrelage et pierre naturelle de tous types et de toutes porosités (grès cérame, grès émaillé, grès étiré, faïence...) utilisable en sols et murs intérieurs et extérieurs pour joints de 3 à 12 mm de largeur.

Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche technique et la fiche de données de sécurité.

Classe d'émissions dans l'air intérieur : A+

STOCKAGE

12 mois à compter de la date portée sur l'emballage à l'abri de l'humidité, dans son emballage d'origine. Produit conforme aux prescriptions de la directive 2003/53/CE. STOCKER À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le produit contient du ciment, qui en contact avec la sueur ou autres fluides corporels peut provoquer une réaction alcaline irritante et réactions allergiques sur des sujets prédisposés. Il convient d'utiliser des gants et des lunettes de protection. Produit destiné à un usage professionnel, pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité ou les instructions mentionnées sur l'emballage.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Nettoyer soigneusement les fonds de joints afin d'éliminer les remontées de colles et toutes traces de substances pouvant nuire à l'adhérence.

Si nécessaire (chaleur, vent fort, carreaux poreux), humidifier les fonds de joints quelques heures avant le jointoiment. Les fonds de joints doivent être propres, et ne pas ressuer l'humidité lors de l'application.

PRÉPARATION DE LA GÂCHÉE

Dans un récipient propre contenant environ 4,3 litres d'eau, verser le sac de mortier **INDIJOINT SOUPLE** en malaxant, jusqu'à obtention d'un mélange homogène (avec un malaxeur électrique à vitesse lente de préférence).

Le mortier joint obtenu est utilisable pendant 45 minutes maximum.

APPLICATION

Remplir les joints avec le mortier **INDIJOINT SOUPLE** à l'aide d'une taloche ou une spatule caoutchouc.

Enlever l'excédent de mortier avec le même outil en raclant la surface des carreaux.

Pour cette opération, travaillez en diagonale par rapport au sens de pose des carreaux (afin de ne pas creuser les joints).

Dès le début de prise du joint, le nettoyage des carreaux et la finition des joints se réalisent à l'aide d'une éponge humide, rincée régulièrement.

L'ouverture au passage piétonnier peut intervenir 24 h après la réalisation des joints.

INFOS PRATIQUES

CONSOMMATION

Elle varie en fonction de la largeur et de la profondeur des joints, ainsi que du format des carreaux et de l'épaisseur du lit de colle.

Formats de carreaux (cm)	Exemples de consommation*
30x30	0,5 kg/m ²
40x40	0,4 kg/m ²
50x50	0,3 kg/m ²
60x60	0,3 kg/m ²

*pour un joint de largeur de 5 mm

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau.

ADHÉRENCE

Force de liaison d'un matériau avec un autre.

ADHÉSIF (D)

Colle à carrelage prête à l'emploi. Composée de liants organiques sous forme de polymère en dispersion aqueuse, d'additifs organiques et de charges minérales fines.

AVIS TECHNIQUE

Documents validés par un groupe spécialisé d'experts, concernant des produits non traditionnels. Ils peuvent compléter ou remplacer certaines dispositions des textes de référence de mise en œuvre. Ils peuvent être demandés au fabricant ou consultés sur les sites internet du CSTB (liste complète) et de l'AQC « liste verte ».

BLOC À BANCHER (parpaing ou aggro coffrant)

Élément de construction manufacturé normalisé en béton de granulats, servant de coffrage perdu au béton que l'on coule dans ses alvéoles.

CERTIFICAT QB

(en remplacement des Avis Techniques pour les colles à carrelage et les ragréages de sols). La certification « CERTIFIÉ QB » des colles à carrelage est une certification volontaire, basée sur la norme européenne NF EN 12004, qui a pour objet d'attester, grâce à l'intervention d'un laboratoire et d'un organisme de contrôle indépendant du fabricant :

- la classification performancielle des mortiers-colles et des adhésifs (C1, C2, C2S, D1, D2).
- la mise en place et l'application d'un système de contrôle de production permettant d'assurer la constance du produit.

CHAPE

Couche homogène en mortier de ciment surfacé permettant la mise à niveau du sol et la réalisation de formes de pentes.

CHAPE ANHYDRITE

Chape à base de sulfate de calcium permettant d'obtenir une planéité parfaite du support. Appliquée en intérieur sur la structure portante du sol, d'épaisseur entre 2 et 8 cm selon les applications, elle est compatible avec tous types de revêtement.

CHAPE ASPHALTE

Chape composée d'un mélange de granulats minéraux et d'asphalte, étalé et surfacé à chaud sur 15 à 40 mm d'épaisseur.

CHAPE FLUIDE

Chape à base de sulfate de calcium ou de ciment, dont la mise en œuvre relève de la procédure d'Avis Techniques.

CHARGES

Sollicitations exercées sur le carrelage, elles peuvent être fixes ou mobiles. Il existe des charges admissibles (capacité de résistance maximale de l'ouvrage) et les charges d'exploitation (usage normal du bâtiment).

COHÉSION (DU SUPPORT)

Aptitude d'un corps à conserver sa structure physique, sans laquelle cet élément se désagrègerait.

C.P.T.

Les Cahiers des Prescriptions Techniques (CPT) regroupent les dispositions de mise en œuvre communes à une famille de produits ou procédés, non traditionnels, sous Avis Techniques.

CSTB

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

CTB-H

Label d'aptitude à l'emploi à l'extérieur des panneaux de particules de bois, délivré par le CTBA.

CTB-X

Label d'aptitude à l'emploi à l'extérieur des contre-plaqués, délivré par le CTBA.

DALLAGE

Support constitué de béton, le dallage est coulé directement sur une plate-forme ou terre-plein ; il peut recevoir un carrelage.

DALLES SEMI-FLEXIBLES

Dalles thermoplastiques cassantes à 20°C et souples après réchauffement.

DÉFORMABILITÉ D'UN MORTIER-COLLE

Capacité d'une colle durcie à être déformée par une contrainte entre le carreau et la surface de pose, sans rupture d'adhérence. Elle est caractérisée par la déformation transversale, mesurée selon la méthode d'essai NF EN 12002. Les mortiers-colles déformables sont classés C2S1 et C2S2.

DÉLAI DE SÉCHAGE

Temps nécessaire pour obtenir le degré d'humidité admissible du support avant pose du carrelage.

AIDE MISE EN SERVICE

Temps nécessaire avant toute utilisation normale de l'ouvrage (Ouverture au trafic, travaux, stockage...). Ce délai est nécessaire afin de garantir la pérennité de l'ouvrage.

D.T.U.

Les Documents Techniques Unifiés contiennent les règles de mise en œuvre de certains ouvrages de construction, dès lors qu'ils deviennent traditionnels.

ENDUIT DE LISSAGE OU RAGRÉAGE

Mélange de mortier liquide, dont le but est de corriger de légers défauts du support en vue de mettre en œuvre le revêtement de finition.

ENCOLLAGE

Procédé d'étalement d'un mortier-colle ou adhésif sur le support (simple encollage) et éventuellement au dos du carreau (double encollage). En pose scellée on parle de barbotinage ou poudrage.

FISSURE / FISSURATION

Fente visible affectant la surface d'un ouvrage. Sa largeur est comprise entre 0,2 mm et 2 mm. En deçà de 0,2 mm, c'est une microfissure.

GRILLAGE

Conséquence pathologique de la dessiccation d'un enduit dont l'eau de gâchage a été éliminée prématurément (absorption par le support ou évaporation externe) avant qu'il ait pu terminer sa prise. Le grillage se traduit par un manque de cohésion et un effritement plus ou moins important de l'enduit grillé.

JOINT DE FRACTIONNEMENT

Joint dans le support et/ou le revêtement permettant de limiter les risques de fissuration dû au retrait du support sous carrelage.

JOINT DE DILATATION

Joint dans la structure porteuse, permettant de reprendre certains mouvements de celle-ci (dilatation,..). Ils doivent être repris dans la totalité des ouvrages supportés par la structure.

JOINT PÉRIPHÉRIQUE

Espace laissé vide ou rempli d'un matériau compressible, réservé en jonction de l'ouvrage carrelé et des parois verticales (murs, cloisons, poteaux...).

LAMBOURDE

Pièce de bois horizontale, disposée le long d'un mur ou accolée contre une poutre, pour supporter les extrémités des solives d'un plancher.

MORTIER-COLLE (C)

Produit prêt à gâcher (Mélange de liants hydrauliques, de charges minérales et d'additifs

organiques), utilisé en couche mince lors de la pose collée. Le mortier-colle doit simplement être mélangé avec de l'eau ou, pour les produits bi-composants, avec le liquide de gâchage associé juste avant son utilisation.

PLANCHER BÉTON

Paroi horizontale qui constitue le sol d'un étage de bâtiment dont l'ossature rigide et porteuse est constituée de béton.

PLANCHER CHAUFFANT

Ouvrage (isolant + éléments chauffants + couche d'enrobage) qui diffuse la chaleur dans une pièce.

PLANÉITÉ

Définit le caractère plan et uniforme d'une surface ou d'un support.

PVC

Revêtement de sol et mur, à base de polychlorure de vinyle présent sous forme de lés, dalles homogènes ou hétérogènes (compact et sur mousse).

SEL

Système d'Étanchéité Liquide.

SOLIVAGE – SOLIVES

Ensemble de solives d'un plancher, ou d'un bâtiment. Longue pièce de bois ou profilé métallique dont les extrémités prennent appui sur les murs porteurs ou sur une poutre pour composer l'ossature rigide d'un plancher.

SPEC

Système de Protection à l'Eau sous Carrelage.

TEMPS D'AJUSTABILITÉ

Délai maximal pendant lequel la position d'un carreau peut être corrigée dans la couche de colle, sans perte significative d'adhérence finale.

TEMPS OUVERT

Temps d'attente maximum limite pour un mortier-colle entre le moment où on l'étale et le moment où on doit poser les carreaux. Le temps ouvert indiqué par le fabricant varie suivant les conditions climatiques.

UPEC (CLASSEMENT)

Classement d'usage des locaux en fonction de leur utilisation (trafic, charges, entretien ...). Il existe en conséquence un classement des carreaux qui définit leurs résistances à l'Usure, au Poinçonnement, à la tenue à l'Eau et aux produits Chimiques. Il est caractérisé par des indices croissants de performances. Les indices de classement des carreaux doivent être supérieurs ou égaux à ceux des locaux.

DES PRODUITS SÉLECTIONNÉS PAR DES PROS

Notre métier est de vous proposer les bonnes solutions, car vous n'avez pas de temps à perdre devant une offre abondante.

Voilà pourquoi nous avons sélectionné pour vous ces produits.

Ils seront tellement utiles à la réussite de vos chantiers que nous les avons baptisés "les indispensables".



L'objectif de ce guide est de vous aider à choisir des matériaux performants. Toutefois, ce guide ne saurait nullement engager la responsabilité de l'auteur.

TROUVEZ VOTRE POINT DE VENTE

